



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Prix de la Chancellerie 2025

FAIRE RECHERCHE, FAIRE SOCIÉTÉ

Mardi 2 décembre 2025 à 18h *En Sorbonne*

Sommaire

Préambule	1
La chancellerie des universités de Paris	3
Les Prix de la chancellerie des universités de Paris	13
Les donateurs	19
Les lauréats des Prix de la chancellerie des universités de Paris 2025	23
La composition des jury	57

Préambule

Pour la première fois depuis sa création, la cérémonie de remise des prix de la Chancellerie des Universités de Paris s'inscrit cette année sous le thème « **Faire recherche, faire société** ». Ce choix est tout sauf anodin. À une époque où la parole scientifique se voit trop souvent fragilisée et contestée, affirmer la place de la recherche a rarement été aussi nécessaire. Car aucune société n'avance sans repères ni savoirs, sans transmission ni éclairage nouveau sur le monde.

Depuis plus de trente ans, la Chancellerie récompense ainsi par des prix solennels de jeunes docteurs qui, par l'excellence de leur thèse, ont tous fait progresser la recherche de façon remarquable dans des champs disciplinaires aussi variés que la médecine, le droit, la pharmacie, les lettres ou les sciences humaines et sociales. Cette année encore, 54 docteurs des universités et établissements d'enseignement supérieur d'Île-de-France ont été distingués par les prix de la Chancellerie des Universités de Paris, pour un montant de plus de 450 000 €, auxquels la communauté universitaire confère un prestige jamais démenti. Je leur adresse mes plus sincères félicitations pour leurs travaux qui font honneur à la recherche française. Ils marquent aussi la reconnaissance d'une excellence collective, celle des laboratoires, des directeurs et des jurys de thèse, des universités et des grands établissements qui assurent à la recherche française sa vitalité.

La Chancellerie décerne aussi les prix Seligmann, Fénéon et Pierre et Yvette Roudy, qui soutiennent les arts et la littérature en distinguant des auteurs et artistes ayant fait progresser les humanités et la lutte

contre l'exclusion sous toutes ses formes. Le prix de thèse Henri Hertz s'inscrit dans cette même démarche, en récompensant une thèse en histoire politique et sociale. J'adresse de même aux lauréats mes vives félicitations.

Que tous les donateurs, célèbres et anonymes, sans qui les prix n'existaient pas, reçoivent la gratitude de la communauté universitaire pour ce soutien précieux. Je souhaite que cette tradition soit demain perpétuée grâce à la générosité de nouveaux mécènes. Plus de huit siècles après la création de l'ancienne Université de Paris, nous pouvons nous féliciter de l'excellence toujours renouvelée de ses chercheurs, de son rayonnement mondial et de la fidélité aux valeurs humanistes qui sont les siennes. Fidèle à devise, la Sorbonne poursuit sa vocation universelle première : *hic et ubique terrarum*, ici et partout sur la terre.

Julie BENETTI

*Rectrice de la région académique Île-de-France,
rectrice de l'académie de Paris,
chancelière des universités de Paris et d'Île-de-France*

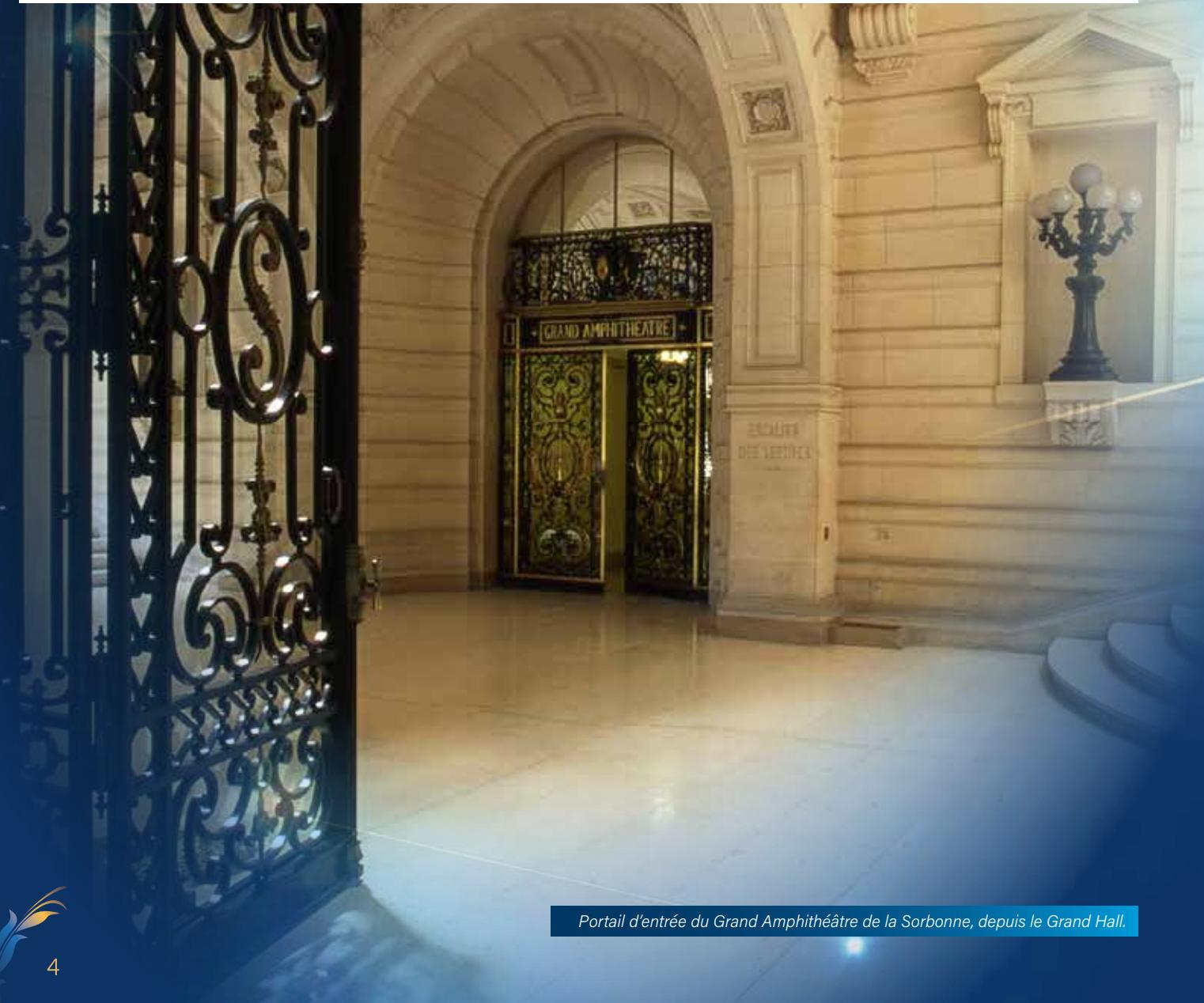


La chancellerie
des universités
de Paris

Rôle et missions de la chancellerie des universités de Paris

Créée en 1971, à la suite de l'éclatement de l'Université de Paris en neuf puis treize, et désormais onze universités autonomes, la chancellerie des universités de Paris, établissement public placé sous l'autorité de la rectrice chancelière, assure l'administration de l'ensemble du patrimoine et des biens indivis de l'ancienne Université de Paris.

Héritière d'un patrimoine, dont celui de la famille de Richelieu, et d'une tradition de plus de huit siècles, la chancellerie des universités de Paris est aujourd'hui la garante du prestige universitaire qui a forgé, *Hic et ubique terrarum*, la renommée internationale de la Sorbonne.



Portail d'entrée du Grand Amphithéâtre de la Sorbonne, depuis le Grand Hall.



Bibliothèque interuniversitaire de la Sorbonne.

Un peu d'histoire...

L'Université de Paris et la naissance des premières universités européennes

L'Université de Paris voit le jour au cours du XII^e siècle, au terme d'une croissance continue des écoles parisiennes, regroupées rive gauche sur la Montagne Sainte-Geneviève. Dès le début du XIII^e siècle, leur succès rend nécessaire une organisation plus structurée. Afin de donner aux maîtres et étudiants des conditions de vie convenables et de garantir, par des diplômes, la qualité d'études qui deviendront très vite une nouvelle voie d'ascension sociale, l'organisation des écoles est redéfinie par [Philippe Auguste](#) selon deux principes : regroupement des maîtres et des étudiants en une communauté appelée *Universitas*, régie par des statuts fixant des règles de vie au sein d'un système commun d'enseignement, et principe d'autonomie, reconnu et garanti par le diplôme royal de 1200, confirmé, en 1215, par le légat pontifical, puis, en 1231, par la Bulle *Parens Scientiarum* du pape Grégoire IX. En 2016, on a célébré le 800^e anniversaire de la création de l'Université de Paris.

L'Université de Paris acquiert alors une personnalité morale, des priviléges et se dote de son sceau : « *Universitatis magistrorum et*

scolarium parisiensium ». On date des mêmes années 1240, les premières mentions d'un « recteur », maître ès-arts, élu par ses pairs et premier responsable de l'université.

Plusieurs centaines de maîtres et des milliers d'étudiants fréquentent alors les écoles parisiennes, dont la renommée de l'enseignement et la richesse de la bibliothèque, unique rivale de la Bibliothèque Vaticane à Rome, en feront, très vite, un des centres majeurs de la pensée européenne.

Un modèle commun de formation, l'universalité de la langue latine, la reconnaissance universelle des diplômes, font alors de l'Europe un espace intellectuel et culturel où maîtres et étudiants se déplacent, favorisant le processus de diffusion des savoirs et du transfert des idées, dans le cadre d'une *peregrinatio academica* de Paris ou Bologne, de Naples ou Padoue à Cambridge, Prague, Salamanque ou Cracovie. Ainsi l'Université de Paris accueille-t-elle successivement le théologien souabe [Albert le Grand](#), puis son disciple italien, [Thomas d'Aquin](#), précurseurs de la pensée humaniste en Europe.

La fondation du collège de Robert de Sorbon

La Sorbonne tire son origine du collège créé en 1253 par [Robert de Sorbon](#), *chapelain et confesseur de Louis IX (Saint-Louis)*, qui en confirme la fondation en 1257.

Accueillant à la fois riches et pauvres, sans distinction d'origine géographique ou familiale, sur les seuls critères d'excellence intellectuelle, le Collège de Sorbon s'impose rapidement comme un établissement d'élite. Égalité, collégialité, moralité, études, telles en sont les règles, rappelées dans sa devise : « *Vivere socialiter et collegialiter et moraliter et scholariter* ».

À la fin du Moyen Âge, l'Université de Paris est le plus grand centre culturel et scientifique européen, attirant plus de 20 000 étudiants. Berceau au XV^e siècle du second humanisme français, la Sorbonne accueille en 1469 la première imprimerie de France, installée par le bibliothécaire de Louis XI, [Guillaume Fichet](#), et le prieur du collège, [Jean Heynlin](#).

À la Renaissance, avec les premières affirmations de l'État, les universitaires bénéficient auprès des rois, princes, évêques, magistrats et personnes privées, d'une autorité et d'un magistère, directement liés à la fonction majeure de conseil qu'ils exercent dans la vie du royaume. La Sorbonne devient bientôt un vivier de compétences et de talents, offrant ainsi à ses étudiants l'opportunité de carrières prestigieuses, en leur permettant d'assumer des charges importantes au sein d'un jeune État moderne en construction.

Après un net déclin au cours de la période des guerres de Religion, les réformes impulsées par [Henri IV](#) tendent à accentuer le contrôle royal sur l'institution universitaire, dont les proviseurs comptent bientôt parmi les hommes d'État les plus illustres de leur temps : [Richelieu](#), [Mazarin](#), le cardinal de Retz, Le Tellier, le cardinal de Fleury.

Richelieu et la Sorbonne

C'est Armand-Jean du Plessis, *cardinal de Richelieu*, qui, au XVII^e siècle, donne à la Sorbonne l'aspect unifié que nous lui connaissons, faisant réaliser par l'architecte [Jacques Lemercier](#) un ensemble de bâtiments homogènes et architecturalement cohérents. Étudiant à la Sorbonne dans les années 1606-1607, [Richelieu](#) en devint proviseur en 1622. Il fait raser l'ancien collège et la chapelle médiévale pour dégager une cour centrale, aujourd'hui cour d'honneur. Une nouvelle bibliothèque est construite en 1647, par [Sanson Letellier](#). La chapelle de la Sorbonne, chapelle collégiale et chapelle funéraire

du cardinal, est édifiée en 1648 par [Lemercier](#). Premier exemple d'architecture religieuse classique parisienne et précurseur des grandes réalisations du Val-de-Grâce et des Invalides, elle abrite le splendide mausolée de marbre du cardinal de Richelieu, par [Girardon](#), chef-d'œuvre de la sculpture funéraire classique.

Au tournant du XVIII^e siècle, fortement marquée par la querelle janséniste, la Sorbonne s'allie au Parlement de Paris pour s'opposer à l'arbitraire royal et pontifical avant de se soumettre au pouvoir absolu, qui exercera sur elle une véritable tutelle.



François Girardon (1628-1715), Tombeau du cardinal de Richelieu, 1694, Chapelle de la Sorbonne.

La Sorbonne participe également aux avancées de l'esprit des Lumières, profondément influencées par le progrès des sciences et l'esprit philosophique. De grands réformateurs, tels [Jacques Turgot](#), prieur de la Sorbonne, avant de devenir *ministre de Louis XVI*, y exercent des fonctions de responsabilité.

Au cours de la Révolution française, les théologiens de la Sorbonne refusent la Constitution civile du clergé. En 1791, les bâtiments sont fermés. Conséquence de la loi Le Chapelier qui supprimait les corporations, la « Société de Sorbonne » est dissoute, à l'instar des autres universités de province.

En 1794, la chapelle devient un Temple de la déesse Raison, avant d'accueillir, sous le Consulat et l'Empire, des ateliers d'artistes.

Dès 1806, Napoléon réorganise l'ensemble du système d'enseignement supérieur français, baptisé Université impériale, et crée les cinq facultés parisiennes, pour y former les enseignants des établissements secondaires et des séminaires : les facultés des Sciences, des Lettres, de Théologie, de Droit et de Médecine. La Sorbonne devient alors le siège des facultés des Sciences, des Lettres et de Théologie, ainsi que le siège du rectorat de l'académie de Paris, sous l'autorité du Grand Maître de l'Université.

Ces trois facultés s'installent tout d'abord au Collège du Plessis ; ce n'est qu'en 1821, qu'elles rejoindront l'ancienne Sorbonne, abandonnée quelque trente ans plus tôt.



Victor Hugo, L. H. Marqueste (1899-1901), Cour d'Honneur de la Sorbonne.

La Sorbonne au cœur du nouveau système universitaire républicain

Foyer du libéralisme politique sous la Monarchie de Juillet, la faculté des Lettres tire les bénéfices de sa proximité avec le pouvoir. [Guizot](#), [Cousin](#) et [Villemain](#), tour à tour ministres de l'Instruction publique, font de la Sorbonne le cœur du système universitaire parisien et français.

Après l'échec de plusieurs projets de réforme et de reconstruction, sous la II^e République, puis sous le Second Empire, l'avènement de la III^e République marque un tournant décisif dans l'histoire de la Sorbonne. La défaite face à la Prusse relance, sur

un plan universitaire, des projets de réforme, avec le soutien d'illustres personnalités et professeurs, tels que [Duruy](#), [Taine](#), [Renan](#), [Monod](#), [Boutmy](#), [Bréal](#) ou encore [Berthelot](#). La spécialisation des enseignements accompagne la création des maîtrises de conférence (la faculté de théologie est supprimée en 1885).

L'Université de Paris, qui avait disparu en tant que corps constitué durant la Révolution, est recréée en 1896, par regroupement des cinq facultés, et la Sorbonne en devient le siège.

*L*a nouvelle Sorbonne de Nénot

La reconstruction des bâtiments du XVII^e siècle, devenus trop exigus et incommodes, est réalisée sous l'impulsion de [Jules Ferry](#), ministre de l'Instruction publique. Le chantier est confié au jeune architecte [Henri-Paul Nénot](#), élève de [Charles Garnier](#), et la première pierre du nouvel édifice posée en 1885. Sont construits un nouveau palais académique et une nouvelle bibliothèque de 300 places qui compte plus de 600 000 volumes en 1913. Les anciens bâtiments du XVII^e siècle sont détruits et remplacés, l'architecte [Nénot](#) ayant cependant soin de conserver le plan et les élévations d'origine de la Sorbonne de [Richelieu](#), autour de la cour d'honneur, et la chapelle de [Lemercier](#).

Si l'ensemble du bâtiment n'est réellement achevé qu'en 1901, la première partie du bâtiment est inaugurée en 1889, pour le centenaire symbolique de la Révolution française. La nouvelle Sorbonne, dont le programme architectural, décoratif et iconographique est signé des plus grands artistes de l'époque comme [Puvis de Chavannes](#), devient alors dans le monde entier le symbole des sciences et de la culture de la jeune République française.

La première moitié du XX^e siècle est pour l'Université de Paris une période de renouveau particulièrement brillante, avec des chercheurs et des enseignants à la pointe des grands développements scientifiques dans de nombreux domaines : en lettres, avec le développement des sciences du langage et la littérature comparée ; en sciences, avec les premières recherches

en physique nucléaire. Plusieurs Prix Nobel témoignent de la renommée et du prestige international de ses chercheurs et professeurs : [Pierre Curie](#) et [Marie Curie](#), première femme à enseigner en Sorbonne, [Jean Perrin](#), [Louis de Broglie](#), [Irène](#) et [Frédérique Joliot-Curie](#).

Mais l'Université de Paris paie un lourd tribut durant les deux guerres mondiales.

La Grande Guerre entraîne une hécatombe parmi les étudiants, fauchant une grande partie de la jeune élite universitaire et intellectuelle française. Les monuments aux morts dans la Sorbonne donnent la mesure des pertes subies par l'Université de Paris.

Les effectifs recommencent à croître durant l'entre-deux-guerres. Ce public, pour les deux tiers littéraires, se féminise et s'ouvre à l'international, en particulier grâce à la création, en 1925, de la Cité internationale universitaire située boulevard Jourdan à Paris.

Durant la Seconde Guerre mondiale, les lois d'exclusion promulguées par le régime de Vichy frappent les étudiants et les professeurs juifs.

La mémoire des victimes des deux guerres mondiales, déportés et résistants, est saluée chaque année, lors des commémorations des 11 Novembre et 8 Mai, à l'occasion de cérémonies célébrées dans la crypte de la chapelle de la Sorbonne.



La Sorbonne face au défi de la démocratisation

Dans les années 1950, le nombre d'étudiants s'accroît, pour atteindre 61 400 en 1965, soit dix fois les effectifs prévus par les constructeurs de la nouvelle Sorbonne, un siècle plus tôt. Si la démocratisation de l'accès à l'enseignement supérieur permet l'afflux de jeunes étudiants de milieux plus modestes, elle rend également rapidement obsolètes les structures d'enseignement et d'accueil, qu'il faut désormais adapter aux exigences nouvelles de la massification.

La contestation étudiante de Mai 1968, pour contextuelle et sociétale qu'elle fût, s'ancre aussi dans une tradition très « sorbonnarde », qui remonte aux grandes affaires politiques de la fin du XIX^e siècle. Le boulangisme, l'Affaire Dreyfus, furent de premières occasions d'expression pour les étudiants des facultés, qui devinrent des lieux de formation privilégiés des consciences politiques. La guerre d'Algérie relança cette dynamique d'engagement, relayée par le développement d'un milieu associatif étudiant fort.

Les événements de Mai 1968 ne commencent cependant pas en Sorbonne, mais dans l'une des nouvelles universités qui vient précisément d'être construite pour faire face à l'afflux de nouveaux étudiants : Nanterre. Lorsque la contestation

gagne le Quartier latin à Paris, la Sorbonne est occupée à son tour au cours du mois de mai, et devient rapidement le symbole international de la contestation étudiante, jusqu'à son évacuation, les 14-16 juin.

La Sorbonne est encore aujourd'hui le lieu d'enseignement et de recherche de quatre universités, héritières de l'ancienne Université de Paris : l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, l'université Sorbonne Nouvelle - Paris 3, Sorbonne Université et l'université Paris 5 Paris Descartes qui devient université Paris Cité à la faveur de la fusion avec l'université Paris 7 Paris Diderot. L'École pratique des hautes études y est présente également. Mais « la Sorbonne », c'est aussi la marque de reconnaissance qui caractérise le paysage universitaire de Paris et d'Île-de-France.

Au total, ce sont plus de 350 000 étudiants qui bénéficient de l'enseignement de onze universités, porteuses de cette histoire (auxquelles il faut ajouter les quatre nouvelles universités : CY Cergy Paris Université, Évry Paris-Saclay, Paris-Est Créteil Val-de-Marne et Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines, créées depuis la division de 1971).



L'Amphithéâtre Richelieu de la Sorbonne.





Les prix de la chancellerie des universités de Paris

Depuis plus de huit siècles, la priorité reste la même : garantir les meilleures conditions d'enseignement et de recherche aux centaines de milliers d'étudiants, d'enseignants et de chercheurs qui font la Sorbonne.

À ces fins, la chancellerie des universités de Paris assure pleinement ses missions :

- en soutenant l'excellence universitaire et la recherche, par l'attribution de prix, bourses et subventions à des étudiants, des chercheurs et des laboratoires de recherche franciliens ;
- en investissant dans la création de résidences pour étudiants chercheurs ;
- en assurant l'entretien et le bon fonctionnement du « palais académique », siège de la chancellerie et du rectorat de l'académie de Paris, dont les espaces historiques de prestige sont ouverts au public, à l'occasion de nombreuses manifestations destinées à promouvoir et valoriser le patrimoine de la Sorbonne, comme les Journées européennes du Patrimoine, ou dans le cadre de conférences, colloques, cérémonies ou concerts ;
- en assurant la conservation, la restauration et la valorisation des nombreuses œuvres d'art qui lui sont confiées, résultat d'une histoire quasi millénaire, notamment par le prêt d'œuvres à des musées dans le cadre d'expositions ;
- en assurant le financement de la bibliothèque littéraire Jacques Doucet et en contribuant à l'enrichissement des collections du fonds Doucet de la bibliothèque d'art et d'archéologie de l'Institut national d'histoire de l'art ;
- en favorisant l'accueil d'étudiants internationaux au sein de ses maisons gérées par la Cité internationale universitaire de Paris ;
- en encourageant la recherche par la mise à disposition de locaux (Institut Curie, Institut de biologie physicochimique, Institut Poincaré) ;
- en aidant la santé étudiante au travers de baux emphytéotiques accordés à la Fondation Santé des Étudiants de France (centre médical Édouard Rist - Paris 16^e, clinique médicale et pédagogique « Les cadrans solaires » à Vence).

*L*es subventions et bourse

Versement annuel de subventions

La Chancellerie des universités, héritière de l'ancienne Université de Paris en sa qualité de légataire universel pour un certain nombre de dons et legs, a pour mission de reverser aux organismes bénéficiaires les revenus annuels qu'elle perçoit conformément aux dispositions testamentaires de chaque donateur.

Pour l'année 2025, les revenus des legs sont reversés aux organismes bénéficiaires suivants :

- Institut Curie
(Legs Petit de Forest, Giraud Baraduc, Vauclin et Corcos) ;
- Institut Gustave Roussy
(Legs Corcos et Detrois d'Orléans) ;
- Institut National de l'Histoire de l'Art
(Legs Brière) ;
- Palais de la Découverte UNIVERSCIENCE
(Legs Corcos) ;
- Institut de Psychologie -
Université Paris Cité
(Legs Pieron) ;
- UFR Education Physique et Sportive -
Université Paris Cité
(Legs Rosnoble) ;
- Association Française des femmes diplômées des universités
(Legs Lenoel).

Bourse Maison Française d'Oxford

La Maison française d'Oxford est une unité mixte d'institut français à l'étranger qui ajoute à sa mission de recherche, la valorisation de la coopération scientifique avec l'université d'Oxford. Elle regroupe des équipes de chercheurs sur différents programmes et accueille dix résidents, dont des étudiants britanniques travaillant sur la France.

Les étudiants ont accès à une bibliothèque de 45 000 volumes, à une salle de recherche et au réseau de l'université. Ils sont associés à l'équipe de recherche du CNRS. Dans le cadre de leur séjour, ils ont la possibilité d'assister à des concours ou des séminaires et de participer à la vie de recherche des universités. Ils sont également intégrés à des collèges comme membres de la « Middle Common Room », réservée aux étudiants en thèse. Les ressources en bibliothèque de la ville leur sont ouvertes, en particulier la « Bodleian Library ».

La bourse d'études de la Maison française d'Oxford, décernée par la chancellerie des universités de Paris, s'élève à 9 000 euros. Elle permet au lauréat bénéficiaire de poursuivre ses travaux de recherche en Angleterre, à la Maison française d'Oxford, pendant une durée maximale de 6 mois au cours d'une année universitaire.

La bourse d'études de la Maison Française d'Oxford 2025 a été décernée à **Madame Louise GERBIER**, doctorante en études du monde anglophone à l'Université Sorbonne Nouvelle – Paris 3 pour son projet de recherche « **Penser la violence, vivre la violence : l'engendrement du corps politique au prisme du corps physique en Irlande du Nord** ».



Les prix de la chancellerie des universités de Paris

Chaque année, une cinquantaine de jeunes docteurs de toutes nationalités, issus des quinze universités et de six grands établissements d'enseignement supérieur d'Île-de-France, se voient récompensés d'un prix de 2 000 à 10 000 euros pour l'excellence de leurs travaux de recherche en droit, sciences politiques, économie et gestion, médecine, sciences, lettres et sciences humaines et pharmacie.

La désignation des lauréats s'effectue en deux temps : d'une part à l'issue d'un premier choix effectué par les établissements, d'autre part à l'issue du choix de l'un des dix-sept jurys spécialisés par discipline et par prix, chaque prix étant défini par les dispositions d'un legs.

Près d'une centaine d'enseignants-chercheurs désignés par leur université ou par leur établissement ainsi que des représentants des grands corps de l'État composent les jurys.

En 2025, par décision des jurys, cinquante-quatre prix de thèses ont été attribués.

Partenariat avec l'Académie de médecine

Depuis 2020, l'Académie nationale de médecine s'associe à la chancellerie des universités de Paris afin de décerner un prix spécial de 10 000 € supplémentaires à l'une des thèses lauréates des prix en médecine et pharmacie « toutes spécialités », du prix en cancérologie et du prix en maladies infectieuses.

La lauréate 2025 est **Madame Marie BINVIGNAT** pour sa thèse intitulée **Application des approches multi-omiques et d'immunologie des systèmes en Rhumatologie**, soutenue le 2 décembre 2024 à Sorbonne Université.

Madame Marie BINVIGNAT est *interne en Rhumatologie Assistance Publique des Hôpitaux de Paris (AP-HP) et docteur en Biologie de Système Sorbonne Université.*

Prix Henri Hertz

Le prix Henri Hertz récompense une thèse propre à faire connaître ou comprendre les préoccupations éthiques et civiques d'[Henri Hertz](#) (1875-1966). Poète, écrivain, journaliste, il était le témoin engagé de son époque alliant une plume sarcastique et

amère à un esprit ouvert, généreux et libéral, qui a su prendre le parti des faibles et des opprimés contre l'autoritarisme et toutes les formes d'exclusion de la fin du XIX^e et la première moitié du XX^e siècle.

Les prix littéraires et artistiques

Prix Seligmann contre le racisme

En souvenir des combats qu'elle a menés avec François-Gérard Seligmann contre le nazisme au sein de la résistance et contre l'intolérance et l'injustice pendant la guerre d'Algérie, Françoise Seligmann (1919-2013) consent, en

2003, une donation au profit de la chancellerie des universités de Paris. Cette donation a pour objectif la création d'un prix récompensant une œuvre écrite de fiction ou de réflexion consacrée à la lutte contre le racisme.

Prix Fénéon

Créé en 1949 à l'initiative de la veuve de Félix Fénéon (1861-1944), célèbre critique d'art, le prix Fénéon présente l'originalité de récompenser un écrivain et un artiste âgés de moins de 35 ans. Il a récompensé nombre d'écrivains célèbres,

notamment Francis Ponge, François Nourissier, Francis Jeanson, Alain Robbe-Grillet, Jean-François Revel, Philippe Sollers, Patrick Modiano, Angelo Rinaldi.

Prix Pierre et Yvette Roudy

Les prix Pierre et Yvette Roudy sont décernés à des bacheliers, en début d'études supérieures. Ces prix, fondés grâce à une donation de Madame Yvette Roudy, rendent hommage au travail de son mari, Pierre Roudy, romancier, dramaturge, essayiste, agrégé d'anglais, directeur de l'École de théâtre de la rue Blanche (l'actuelle ENSATT, décentralisée à Lyon), inspecteur général de l'Éducation nationale et créateur de l'option théâtre au baccalauréat.

Les prix, d'un montant unitaire de 1 000 euros, récompensent deux bacheliers, une fille et un garçon, ayant présenté l'option théâtre au baccalauréat.

La chancellerie des universités de Paris et les membres du jury du prix Roudy souhaitent rendre hommage à Françoise Durand, membre du jury depuis la création du prix en 2014, disparue en octobre dernier.





Les donateurs

L'histoire de la Sorbonne est intimement liée aux convictions et aux largesses de ses bienfaiteurs - personnalités célèbres ou figures plus discrètes qui au fil des siècles ont associé leur nom à celui de l'Université de Paris. Ainsi, au milieu du XIII^e siècle, [Robert de Sorbon](#) fonde le collège éponyme pour permettre aux maîtres et « escholiers » de se consacrer à l'étude. Au XVII^e siècle, le cardinal de Richelieu dote l'Université de nouveaux bâtiments plus vastes, d'une bibliothèque et d'une chapelle que l'on peut admirer encore aujourd'hui.

À la fin du XIX^e siècle, la recréation de l'Université de Paris, laïque et républicaine, permet de raviver cette tradition de libéralités. L'État, les autorités publiques comme la Ville de Paris, et de nombreux mécènes privés français et étrangers (les [Deutsch de la Meurthe](#), [Rothschild](#), [Grimaldi](#), [Kahn](#), [Doucet](#), etc.) dotent généreusement ce symbole moderne du progrès républicain. Des bourses et des prix, des programmes de recherche scientifique, l'institution de chaires

portant sur des domaines nouveaux, la création de bibliothèques ou d'instituts, la fondation de la Cité internationale universitaire de Paris, ou encore les commandes passées aux artistes du temps, témoignent de la volonté d'illustrer et soutenir au plus haut niveau les valeurs de l'éducation et de la culture.

Cette histoire continue aujourd'hui. Dons et legs permettent d'instituer des prix pour soutenir la recherche et la création, ainsi que la transmission des valeurs du savoir et de l'excellence qui ont, depuis plus de 800 ans, fait la renommée internationale de la Sorbonne et des universités parisiennes.

Ces prix de la chancellerie des universités de Paris n'existeraient pas sans la volonté et la générosité de personnalités ou d'anonymes, qui ont choisi d'investir dans l'excellence de la recherche universitaire et la formation de jeunes générations.

Qu'ils en soient ici sincèrement remerciés.

*L*es libéralités consenties à l'ancienne Université de Paris, aux anciennes Facultés et à la chancellerie des universités de Paris finançant les prix de thèse 2025

Legs Aguirre-Basualdo : Caroline Aguirre, veuve de [Mariano Ortiz-Basualdo](#), consentit une donation à l'Université de Paris en 1925.

Legs Arconati Visconti : la marquise [Marie-Louise Arconati-Visconti](#) a fait de l'Université de Paris sa légataire universelle. Avant ce testament, elle avait consenti des donations qui permirent la création de l'Institut de géographie et de l'Institut d'art et d'archéologie.

Donation Benabou : [Mariette Benabou](#), afin de perpétuer le souvenir de sa fille, ancienne élève de l'École normale supérieure de Sèvres, agrégée d'histoire, maître-assistante à l'Université Paris 1

Panthéon-Sorbonne, consentit une donation à la chancellerie des universités de Paris en 1986.

Legs Georges Canat : [Jeanne Canat](#), née Nordmann, consentit une donation à la faculté de pharmacie en 1963 en mémoire de [Georges CANAT, pharmacien, interne des hôpitaux](#).

Legs Dumont : [Marie Augustine Emilie Lecuyer](#), veuve de [Charles Emile Etienne Dumont](#) consentit une donation à l'Université de Paris en 1954 pour récompenser une femme dont les travaux de recherches en philosophie soient exempts de trouble, préoccupation politique ou religieux.

Legs Forest : Antoinette Forest a légué sa fortune à l'Université de Paris en 1939.

Legs Gandy : Blanche Gandy, née Pichellet, consentit une donation à l'Université de Paris en 1948.

Donation Halimi : en 2005, Madame Suzy Halimi, professeur émérite des universités, présidente honoraire de l'Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3, consentit une donation à la chancellerie des universités de Paris en mémoire de son frère Guy Halimi, médecin, pour récompenser une thèse en médecine.

Legs Isoré : André Isoré (1891-1968), avocat au barreau de Paris et homme politique (élu député en 1936, il fut l'un des 80 parlementaires qui votèrent le 10 juillet 1940 contre le texte déléguant le pouvoir constituant au maréchal Pétain), résistant, légué par testament son patrimoine à la Faculté de droit pour récompenser des thèses de doctorat de droit privé.

Legs Jaffé : en 1934, John Jaffé légué l'ensemble de ses biens à l'Université de Paris et à l'Institut de France pour la création de bourses de voyage pour les étudiants ou professeurs en sciences afin de les aider à mener des expériences destinées au progrès et au bien-être de l'humanité.

Legs Lescure : Jean Lescure, professeur honoraire à la Faculté de Droit de Bordeaux consentit une donation à la Faculté de Droit de l'Université de Paris en 1963 pour récompenser une thèse en économie.

Legs Marchand : Anne-Marie Bourgeaud veuve Charles Marchand consentit une donation à la Faculté de médecine de l'Université de Paris en 1939.

Legs Marqueste : Madame Marqueste a institué l'Université de Paris légataire universelle de ses biens en 1949.

Legs Léopold Lacour-Harlor : Jeanne Fernande Perrot dit "Harlor" femme de lettres légué tous ses biens à l'Université de Paris en 1961 pour

récompenser une thèse en lettres. Elle associa son nom à celui de son ami Léopold Lacour, normalien, Agrégé de lettres.

Legs Pirou : en 1964, Marcelle Pirou légué une partie de ses biens à la Faculté de droit de Paris pour la création du « prix Gaëtan Pirou », en souvenir de son mari.

Legs Poulard : une bourse en faveur d'étudiants en médecine ophtalmologique fut créée grâce à un legs de Madame Poulard en 1977.

Legs Régnier : Jean Régnier, professeur, a légué ses biens à la Faculté de pharmacie en 1942.

Donation Roussy : Marguerite Roussy consentit une donation à l'Université de Paris en 1965, en mémoire de son mari Gustave Roussy, recteur de l'Université de Paris de 1937 à 1940 et de 1944 à 1947.

Donations Sauberan : entre 1924 et 1927, Jean Sauberan procéda à trois donations en faveur de l'Université de Paris pour la création de prêts d'études et la contribution à l'installation de l'institut de Chimie. Par ses actions, Jean Sauberan entendait soutenir le parcours d'étudiants méritants en leur donnant la possibilité d'acquérir une haute culture intellectuelle.

Legs Schneider : Joseph Schneider, président directeur général de société, a légué une partie de sa fortune à l'Université de Paris en 1962 en souvenir de son fils Jean Schneider.

Legs Teissier : Pierre Teissier, docteur en médecine et professeur à la Faculté de médecine de Paris. Il a institué l'Université de Paris légataire universelle de ses biens pour la médecine en 1931.

Donation Topia : en 2016, un universitaire souhaitant conserver l'anonymat fit une donation à la chancellerie des universités de Paris afin de créer un prix de thèse en études modernistes anglophones, en hommage à André Topia, professeur de littérature anglaise. Ce dernier avait notamment enseigné à l'Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3.





Les lauréats des prix de la chancellerie 2025

Droit et sciences politiques

Ces prix sont remis grâce aux libéralités de Caroline Aguirre, Antoinette Forest, André Isoré et Jean Sauberan.

Prix en droit toutes spécialités

◆ Marcia CHEVRIER

Université Paris-Panthéon-Assas

Directeur de thèse : Denis BARANGER

Directeur de thèse : Olivier BEAUD

La première décennie de la Cinquième République. Contribution à une théorie de la concrétisation non juridictionnelle de la constitution

L'histoire de la V^e République a été forgée sur l'idée que la pratique se serait progressivement éloignée du texte constitutionnel. Le retour proposé sur la première décennie du régime permet d'éclairer les raisons ayant mené à ce constat. L'étude des archives révèle la pratique des acteurs constitutionnels qui étaient, en même temps, les rédacteurs du projet adopté à l'été 1958. Si les concrétisations opérées par ces acteurs peuvent être contestables, elles demeurent toujours liées au texte et démentent l'accusation

initiale de « violation de la Constitution ». À partir de ce constat, l'étude du droit constitutionnel des premières années du régime peut être menée à nouveaux frais afin de saisir le projet ayant déterminé le texte et qui fut celui qui orienta l'élaboration du système de gouvernement par la pratique. Il en ressort que l'idée fondatrice prit corps dans le renforcement de l'Etat, et se traduisit dans un régime que l'on peut qualifier de « statocratique ».

◆ Timothée MARTEAU

Université Paris-Panthéon-Assas

Directeur de thèse : Jean-Paul ANDRIEUX

Directeur de thèse : Olivier DESCAMPS

La condamnation du mineur criminel par le Parlement de Paris au XVIII^e siècle

L'étude de la jurisprudence du Parlement de Paris au XVIII^e siècle révèle un écart entre le traitement théorique des mineurs criminels et la pratique judiciaire. Si la doctrine s'appuie sur des concepts hérités du droit romain, les magistrats parisiens adaptent leurs sentences aux circonstances particulières des affaires portées à leur connaissance. L'analyse repose en particulier sur les derniers interrogatoires de plus de 12 000 accusés. Ces sources permettent d'étudier l'ensemble des sanctions appliquées

aux mineurs et de distinguer une double voie, le mineur étant jugé « de bas âge » ou « quasi-majeur ». Le mineur de bas âge bénéficie d'une impunité prohibant l'application de peines, tout en demeurant susceptible de subir des corrections. Le quasi-majeur endure les peines infligées aux majeurs ou profite d'une atténuation. Cette jurisprudence influence la création de la minorité pénale contemporaine formalisée par le Code pénal de 1791.

◆ **Elie TASSEL-MAURIZI**

Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Directeur de thèse : *Xavier PHILIPPE*

Co-directrice de thèse : *Laurence BURGORGUE-LARSEN*

Le pardon à l'épreuve de l'impossible - Recherches sur l'émergence d'une notion juridique de pardon dans les États en transition

En trente ans, le pardon est devenu une problématique juridique à part entière après avoir été longtemps cantonné à la théologie, à la philosophie, et à la science politique. Ceci s'explique par la multiplication des expériences de justice transitionnelle dont les manifestations les plus connues sont les Commissions « vérité-réconciliation ». Ces mécanismes alternatifs, qui complètent les tribunaux ou s'y substituent, s'inscrivent dans des contextes particuliers. Les États en transition font face à des contraintes

telles qu'ils ne peuvent pas rendre justice normalement. Il faut donc faire des concessions et chercher des alternatives propres à ce contexte particulier. La reconnaissance d'une notion juridique de pardon est au cœur de cette tension entre paix et justice. L'idée est de démontrer, à la fois que le pardon en tant que notion juridique vient redéfinir le rôle de l'État face à la transgression de la norme pénale, et qu'il peut s'articuler avec les autres règles de droit.

Prix André Isoré en droit privé

1^{er} prix

◆ **Emma MIGLIETTA**

Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Directeur de thèse : *François-Xavier LUCAS*

Le pouvoir de direction de la société mère sur ses filiales. Contribution à l'analyse du phénomène de consolidation juridique du groupe de sociétés

Saisir l'unité du groupe de sociétés en droit, c'est l'objectif de cette thèse de doctorat. Elle débute par un constat : l'unité du groupe n'est pas seulement un phénomène économique, mais bien une réalité juridique qui s'infère de la multiplication des exceptions au principe de l'autonomie des sociétés membres d'un groupe, dans les différentes branches du droit des affaires. C'est ce que la thèse qualifie de « phénomène de consolidation juridique » et se donne pour ambition d'expliquer. Elle le fait à travers la

découverte d'un rapport de pouvoir nouveau au sein des groupes qui postule que, dans les groupes intégrés, la société mère détiendrait un pouvoir de direction sur ses filiales, plus proche du pouvoir d'un dirigeant que du pouvoir d'un actionnaire majoritaire. La thèse s'emploie d'abord à démontrer la reconnaissance d'un tel pouvoir puis envisage ses contreparties, ce qui implique de redéfinir les obligations et la responsabilité qui pèsent sur les sociétés têtes de groupe.

2^e prix

◆ Ani MINASIAN

Université Paris-Panthéon-Assas

Directeur de thèse : Arnaud MARTINON

L'individuel et le collectif. Essai en droit du travail

Le droit du travail confère une large place tant au contrat individuel de travail qu'aux collectivités de salariés. L'importance de catégories juridiques reposant sur une distinction de l'individuel et du collectif est mise en évidence. Tels qu'employés par le législateur ou le juge, les qualificatifs individuel et collectif n'ont pas toujours la même signification. Après l'analyse des fonctions et critères de la distinction de l'individuel et du collectif en droit positif, une systématisation

est proposée. L'individuel se rapporte au salarié comme partie au contrat de travail ; le collectif concerne un groupement de salariés, soit unis par des intérêts communs dont le droit permet l'expression, soit réunis par une situation objective productrice d'effets juridiques. L'individuel et le collectif ne formant pas deux blocs cloisonnés, leur interaction est étudiée. Des règles concilient l'individuel et le collectif ; d'autres les coordonnent. Les finalités de ces règles sont interrogées.

3^e prix

◆ Sophie DUPARC

Université Paris-Panthéon-Assas

Directeur de thèse : Louis D'AVOUT

L'interprétation du droit international privé de l'Union européenne - Étude de la jurisprudence de la Cour de justice

La thèse propose une analyse transversale du travail interprétatif de la Cour de justice en matière de droit international privé. Cette étude est menée à l'aune des impératifs qui pèsent sur la Cour en vertu des traités. Celle-ci doit assurer l'autonomie, l'efficacité et la cohérence du droit de l'Union tout en respectant la répartition des compétences entre l'Union et les États membres. La conciliation de ces impératifs est délicate en droit international

privé, la matière entretenant un lien insécable avec les systèmes de droit privé nationaux qu'elle a pour objet, sinon pour effet de coordonner. Aussi, pour chacun des problèmes interprétatifs qui se posent au juge de l'Union, la thèse présente les solutions qui leur sont apportées, afin d'en déceler les failles et de proposer des remèdes.

4^e prix

◆ **Maxime PERNOT**

Université Paris Cité

Directrice de thèse : Clothilde GRARE-DIDIER

De l'indivision d'acquêts des partenaires

Le 23 juin 2006 le législateur opère une réforme du Pacte civil de solidarité. À cette occasion, il crée un nouveau régime patrimonial dédié aux partenaires : l'indivision d'acquêts. Ce régime patrimonial a pour objectif de donner une option plus communautaire que la séparation de biens aux partenaires. Cependant, l'utilisation de l'instrument qu'est l'indivision par le législateur conduit à créer une indivision si originale qu'il est possible de douter qu'elle en soit une. La thèse interroge le

rattachement opéré entre l'indivision d'acquêts et l'indivision ordinaire. Or, les caractéristiques de l'indivision ordinaire ne se retrouvent pas dans le mécanisme de l'indivision d'acquêts. Par conséquent, elle ne peut être une véritable indivision. L'identification des caractéristiques essentielles du régime communautaire et leur confrontation à celles du régime de l'indivision d'acquêts permet de démontrer la véritable nature de l'indivision d'acquêts.

Prix en sciences politiques

1^{er} prix

◆ **Louise AMORIS**

Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3

Directrice de thèse : *Laure DELCOUR*

Co-directrice de thèse : *Fabienne BOSSUYT*

Co-directrice de thèse : *Olga BURLYUK*

Vivre dans l'entre-deux - L'agentivité de l'Arménie et de la Géorgie entre la Russie et l'UE

Cette recherche doctorale remet en question la représentation des pays situés dans le voisinage partagé de l'UE et de la Russie comme de simples objets pris entre deux centres hégémoniques régionaux concurrents. En se concentrant sur l'Arménie et la Géorgie entre 2008 et 2024, elle examine la manière dont ces pays construisent leur subjectivité liminale à partir de leur situation d'entre-deux et en font une source de pouvoir constitutif dans le cadre de leur politique étrangère.

En s'appuyant sur une analyse poststructuraliste du discours, concentrée sur les réarticulations du discours dominant sur l'identité et la politique étrangère, cette étude met en lumière la façon dont ces pays intermédiaires exercent une agentivité sur les structures hégémoniques, en explorant l'interaction entre liminalité et (in) sécurité ontologique, et en donnant ainsi une voix aux acteurs subalternes.

2^e prix

- ◆ Frédéric SALIN
École des hautes études en sciences sociales
Directeur de thèse : [Alexis SPIRE](#)

La mise au travail des réfugié·es en France. Enquête sur les modes d'incorporation économique des gouverné·es de l'asile

La thèse analyse les conditions d'accès au marché du travail des personnes venues en France par le système d'asile - les gouvernés de l'asile - et leurs trajectoires économiques, prises dans des logiques d'assignation spécifiques. À partir d'archives et dans un dialogue critique avec le concept de mode d'incorporation, elle retrace l'évolution du régime de mise au travail des réfugiés depuis les années 1920 et sa transformation à partir des années 1980 sous l'effet des acteurs bureaucratiques, associatifs et économiques. L'étude de la politique

d'« intégration professionnelle des réfugiés » lancée en 2015 révèle l'influence croissante du secteur privé sur l'action publique et l'emploi des réfugiés, ainsi que la production d'une main-d'œuvre aux compétences dévalorisées. En combinant analyse statistique et entretiens, la thèse montre comment ces dynamiques renforcent les inégalités dans la division du travail, tout en laissant place à certaines résistances individuelle et collectives.

Sciences économiques et de gestion

Ces prix sont remis grâce aux libéralités de Blanche Gandy, Jean Lescure, Marcelle Pirou et Joseph Schneider.

Prix en sciences économiques

1^{er} prix

- ◆ Romain FILLON
Université Paris-Saclay
Directeur de thèse : [Vincent MARTINET](#)

Incertitudes climatiques

J'étudie les incertitudes climatiques et leurs interactions dynamiques avec les décisions économiques. Le temps est une dimension clé du problème climatique. Je tente d'intégrer deux autres dimensions dans la mesure où la faisabilité computationnelle et la disponibilité des données le permettent : le risque (différents états du monde) et l'espace (différents lieux à travers le monde). Je navigue entre des approches normatives et positives. Tout au long de mes recherches, j'ai exploré la validité de nos critères de choix social,

l'exactitude de nos représentations stylisées du système climatique, l'agrégation des données climatiques à travers l'espace et le temps, ainsi que la représentation simplifiée de l'adaptation locale. Ma thèse suit trois axes : documenter les conséquences économiques des incertitudes climatiques, contribuer à l'étude de l'incertitude à l'interface des systèmes humains et naturels, et enrichir le choix social intertemporel avec des modèles quantifiés.

2^e prix

◆ **Ninon MOREAU-KASTLER**

Université Évry Paris-Saclay

Directeur de thèse : [Farid TOUBAL](#)

Co-directeur de thèse : [Mathieu COUTTENIER](#)

Essais sur les Régulations Internationales, l'Évitement Légal, et le Cas des Industries Extractives

Cette thèse, à l'intersection de l'économie internationale, publique et du développement, s'intéresse aux industries extractives et aux arbitrages en termes de politiques économiques pour les États souhaitant les réguler.

Les chapitres 1 et 2 présentent des contributions méthodologiques. Le chapitre 1 introduit une méthode en difference-en-differences multiplicative par Poisson Pseudo Maximum Likelihood, robuste aux traitements échelonnés dans le temps. Le chapitre 2 développe la notion de

paradis de droit, territoires permettant l'évitement réglementaire et légal, et une nouvelle base de données couvrant 187 juridictions.

Le chapitre 3 étudie la réorganisation des échanges internationaux suite à l'interdiction des minerais de conflits par les Etats-Unis, et les stratégies d'évitement des firmes en aval. Le dernier chapitre s'intéresse au partage de la rente extractive entre les multinationales et les Etats riches en ressources, en présence de pratiques de transfert de bénéfices.

3^e prix

◆ **Matteo NERI--LAINÉ**

Université Paris Dauphine-PSL

Directrice de thèse : [Emmanuelle LAVALLÉE](#)

Co-directeur de thèse : [Gianluca OREFICE](#)

Commerce International et Activité des Firmes dans un Monde Conflictuel

Les activités économiques et le commerce sont profondément liés à la gestion de la violence, constituant un défi majeur dans le système mondial moderne. Cette violence, englobant l'expropriation, le terrorisme, les conflits et les guerres, affecte tous les pays. Y être exposé entraîne des coûts économiques substantiels, entravant le commerce et le développement. En réponse, les États ont mis en place des politiques de sécurité et attendent en retour des bénéfices économiques. Cette thèse analyse la connexion

entre l'insécurité internationale et les activités économiques. Le premier chapitre se concentre sur l'effet des alliances militaires sur le commerce - des traités spécifiquement conçus pour réduire l'insécurité internationale. Dans le deuxième chapitre, nous examinons la complexité des événements militaires et étudions leur impact sur les entreprises formelles. Enfin, le chapitre trois analyse les conséquences de sensibilités bilatérales aux coûts d'échange sur les revenus réels.

4^e prix

◆ Nicolas WOLOSZKO

CY Cergy Paris Université

Directrice de thèse : [Laurence JACQUET](#)

Co-directeur de thèse : [Guillaume CHAPELLE](#)

Machine learning, données haute-fréquence et prévision économique

La semaine du 17 mars 2020, le PIB de la France s'est contracté de 17%. Aucun des outils fournis par la statistique publique ne pouvait aider le gouvernement à connaître l'ampleur de la récession. Il fallut attendre de nombreuses semaines avant la publication des premiers chiffres officiels. C'est dans ce contexte que fut développé le "[Weekly Tracker](#)", qui fait l'objet de cette thèse. Il s'agit d'un outil qui permet de connaître en temps réel le PIB semaine par semaine de 48 pays sur la base des recherches

que les internautes effectuent sur Google. Il repose sur de l'apprentissage statistique : la relation entre les "[Google Trends](#)" et le PIB est apprise par un réseau de neurone, capable ensuite de produire des estimations hebdomadaires. Ces séries ont délivré de précieux éclairages au cœur de la crise, dont le fait que la deuxième vague d'infection avait un impact bien moindre sur l'économie que la première, ou bien que la vaccination accélérerait la reprise économique.

Prix en sciences de gestion

1^{er} prix

◆ Léo BANCOU

Université Paris Dauphine – PSL

Directeur de thèse : [François-Xavier DE VAUJANY](#)

De l'être-là au devenir ensemble : Organiser la co-présence dans des modes de travail hybrides

L'adoption du télétravail lors de la pandémie a accéléré la transition vers des modes de travail hybrides, mêlant espaces physiques et virtuels et impactant les dynamiques sociales et organisationnelles. Composée de quatre essais, cette thèse interroge comment la co-présence (l'état ou sentiment d'être avec autrui) est-elle vécue et organisée dans ces environnements hybrides ? Dépassant les conceptions réduisant la co-présence à co-localisation, je mobilise les ontologies phénoménologiques de [Maurice](#)

Merleau-Ponty et [Judith Butler](#) pour la re-définir comme une expérience incarnée et relationnelle, qui transcende les frontières spatio-temporelles et facilite l'émergence d'un "devenir ensemble". Une ethnographie multi-sites a été réalisée dans trois organisations : un cabinet de conseil, un groupe d'ingénierie civile et une formation en création de séries TV. Cette recherche doctorale enrichit les études sur les nouveaux modes de travail et propose des implications managériales concrètes.

2^e prix

◆ Matilde Catarina GUILHON

Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Directeur de thèse : Régis CŒURDEROY

Émergence de nouvelles catégories et stratégies de réponse des organisations en place à l'ère des plateformes digitales. Le cas de la banque de détail en Europe (2013-2023)

Cette thèse examine les réponses des organisations en place à l'émergence de catégories de marché favorisées par l'essor des plateformes digitales, et leurs stratégies de positionnement catégoriel dans ce contexte. Les plateformes digitales intermédiaient les interactions et les transactions entre les producteurs et les audiences, et influencent ainsi la perception et l'évaluation des offres. Leur essor questionne les organisations en place et les catégories auxquelles elles appartiennent. Or, la compréhension des implications des plateformes

digitales pour l'évolution des catégories existantes demeure limitée. De plus, peu de recherches se sont intéressées aux stratégies de résistance ou d'adaptation des organisations en place à ces évolutions. Empiriquement, cette thèse étudie la réponse stratégique des principales banques européennes à l'émergence du platform banking. Cette thèse contribue à la littérature sur les catégories et à la recherche sur l'équilibre de distinction optimale.

Médecine

Ces prix sont remis grâce aux libéralités de Antoinette Forest, Suzy Halimi, Madame Marqueste, Anne-Marie Marchand, Madame Poulard, Marguerite Roussy et Pierre Teissier.

Prix en médecine toutes spécialités

◆ Lucie ADÉLAÏDE

Université Paris-Est Créteil Val-de-Marne

Directrice de thèse : Mathilde PASCAL

Co-directrice de thèse : Johanna LEPEULE

Étude des effets combinés de la chaleur, de la pollution de l'air ambiant, de la végétation et des inégalités sociales sur le poids de naissance, dans un contexte d'adaptation au changement climatique

Cette thèse étudie l'effet de l'exposition à la chaleur pendant la grossesse sur le poids de naissance, en tenant compte de la pollution de l'air, de la végétation et des inégalités sociales. Des indicateurs environnementaux à fine échelle ont été produits pour la France continentale entre

2000 et 2018. Durant cette période, les zones urbaines les plus défavorisées cumulaient les expositions les plus fortes. L'analyse de quatre cohortes mère-enfant révèle qu'une exposition à la chaleur pendant les deux premiers trimestres de la grossesse était associée à une baisse du poids

de naissance, avec des effets potentiellement plus marqués en cas de position sociale basse ou d'un contexte de résidence défavorisé. Ces effets sont similaires après prise en compte des polluants,

sauf pour l'ozone. Ces résultats renforcent la pertinence et l'importance de mesures de prévention ciblées pour protéger les femmes enceintes face au réchauffement climatique.

◆ **Marie BINVIGNAT**

Sorbonne Université

Directeur de thèse : **Jérémie SELLAM**

Co-directrice de thèse : **Encarnita MARIOTTI-FERRANDIZ**

Application des approches multi-omiques et d'immunologie des systèmes en Rhumatologie

Les maladies rhumatisantes telles que l'arthrose, la polyarthrite rhumatoïde ou la spondyloarthrite présentent des profils immunitaires hétérogènes. L'objectif de ce travail était de cartographier ces profils par une approche d'immunologie intégrative et d'identifier une signature immunologique de la douleur. Une analyse multi-omique a été réalisée à partir des données de la cohorte Transimmunom, permettant d'identifier une dysfonction des lymphocytes T régulateurs associée à la douleur dans l'arthrose, avec une diminution d'une

sous-population immunorégulatrice spécifique, une augmentation de cytokines telles que sIL2-RA ou sTNFR1, ainsi qu'un profil transcriptionnel pro-inflammatoire (IL1RL1 IFNG NLRP3). Une approche intégrative dérivée d'une analyse des moindres carrés partiels discriminants (sPLS-DA) multi-blocs a permis de distinguer des signatures spécifiques à chaque maladie permettant une meilleure compréhension de cette hétérogénéité et tendant vers une médecine de précision.

◆ **Elisabeth IRAOLA**

Université Sorbonne Paris Nord

Directeur de thèse : **Patrick CHARIOT**

Recours au soin gynécologique et perceptions de l'examen pelvien après des violences conjugales et sexuelles. Du soin gynécologique en suspens aux parcours de soin après des violences

Les violences conjugales et sexuelles constituent une violation des droits humains. Une étude mixte a été menée pour caractériser le recours au soin gynécologique et les perceptions de l'examen gynécologique après des violences conjugales ou sexuelles. L'étude cas-témoins a montré une association entre les violences et l'absence de consultation gynécologique dans les deux dernières années. L'étude qualitative a montré que le recours au soin gynécologique ne se caractérisait pas exclusivement par un moindre

recours. Les parcours se caractérisaient aussi par des consultations gynécologiques régulières ou fréquentes modulées par des facteurs associés aux caractéristiques des violences. La revue systématique a montré un vécu négatif de l'examen pelvien et un recours au soin pour des symptômes aigus plus accru après des violences sexuelles. Cette recherche souligne les impacts des violences sur la santé gynécologique et leurs implications pour la pratique clinique en gynécologie.

◆ **Antonin VERDIER**

Sorbonne Université

Directeur de thèse : Brice BATHELLIER

Vers un implant optogénétique cortical pour la restauration auditive

Mes travaux de thèse ont porté sur le développement d'une solution de restauration auditive basée sur la stimulation directe du cortex auditif par la lumière. En premier lieu j'ai développé une méthode de récompense sans restriction hydrique pour les tâches comportementales (Verdier, *Cell Rep Met*, 2022) autorisant des paradigmes complexes; participé à la mise au point d'un implant cortical lumineux testé chez la souris (*In review, Nat. Comm.*). J'ai également utilisé un vidéoprojecteur pour explorer le rôle du codage

spatial dans la perception sonore (*Bagur, Sci Adv*, 2025). Enfin, j'ai conçu un système d'encodage sensoriel par intelligence artificielle, capable de transformer les sons en stimulations lumineuses interprétables par le cerveau. Ce codage, testé par enregistrement de l'activité cérébrale et par comportement, vise à recréer une véritable perception auditive. Bien qu'artificiel, il permet une perception fine par la souris. Ce système a fait l'objet d'un brevet (N°241993476).

Prix en cancérologie

◆ **Klaudia GALANT**

Université Paris Cité

Directrice de thèse : Françoise PFLUMIO

Origines développementales de la leucémie mégacaryoblastique aiguë induite par la fusion ETO2::GLIS2 chez l'homme et rôle du microenvironnement cytokinique dans la leucémogenèse

La leucémie aiguë mégacaryoblastique avec fusion ETO2::GLIS2 (EG) est un cancer du sang rare et agressif touchant principalement les nourrissons. Malgré les traitements intensifs, le pronostic reste défavorable, soulignant l'importance de comprendre les mécanismes de transformation leucémique. Mon travail de thèse visait à explorer les origines développementales des leucémies EG et d'étudier l'impact des facteurs de croissance. En utilisant des cellules souches/progénitrices

hématopoïétiques humaines d'âges ontogéniques variés, j'ai montré que les cellules fœtales étaient les plus permissives à la transformation par la fusion EG. Cependant, certaines cytokines du microenvironnement augmentent aussi la permissivité des tissus postnataux et favorisent l'expansion leucémique. Ces résultats ouvrent la voie à des thérapies ciblées combinant des inhibiteurs des voies de survie et de signalisation activées dans les cellules leucémiques.

Prix Guy et Suzy Halimi en pneumologie, épidémiologie, maladies infectieuses, cardiologie, cancérologie

◆ Antoine LEVRIER

Université Paris Cité

Directeur de thèse : Ariel LINDNER

Vers un cycle lytique *in vitro*

Les bactériophages, ressource précieuse pour la biotechnologie et la médecine, souffrent d'un manque de méthodes rapides pour modifier et sélectionner leurs génomes. Ce travail présente, d'une part, une nouvelle méthode d'édition et de sélection de génomes. Elle combine une méthode d'assemblage par fragments et un système d'expression génétique acellulaire, permettant d'assembler et d'exprimer 10^{11} PFU/ml de phages génétiquement modifiés en une journée. De manière surprenante, un lien génotype-phénotype

in vitro a été observé, facilitant la sélection rapide de phages avec une spécificité altérée. D'autre part, la thèse établit un cycle viral sans cellule où les phages T7 infectent des cellules synthétiques, en suivant chaque étape : adsorption spécifique, éjection du génome, réplication, expression et assemblage de nouveaux virions infectieux. Ce travail crée une plateforme *in vitro* polyvalente pour étudier les infections virales, reconstituée à partir de ses composants moléculaires.

Prix en maladies infectieuses

◆ Adrian GERVAIS

Université Paris Cité

Directrice de thèse : Emmanuelle JOUANGUY

Auto-anticorps anti-interférons de type I : déterminants majeurs d'infections virales sévères et applications cliniques émergentes

Les auto-anticorps (auto-Acs) dirigés contre les interférons de type I (IFN-I) ont été découverts dans les années 1980, mais leur impact clinique est longtemps resté méconnu. Leur pathogénicité a été révélée en 2020, lorsqu'ils ont été mis en cause dans 15 % des pneumonies à COVID-19 et 20 % des décès. Cette découverte majeure a motivé mes travaux, dont l'objectif était d'élargir notre compréhension de l'implication de ces auto-Acs dans d'autres infections virales sévères, notamment arbovirales (transmises

par les arthropodes tels que moustiques et tiques). Nous avons ainsi démontré qu'ils sont responsables de 40 % des encéphalites à virus West Nile, 10 % des encéphalites à tiques et la plupart des formes graves d'infections aux virus Powassan et Usutu. Enfin, nous avons mis au point un test diagnostique pour détecter ces auto-Acs et améliorer la prise en charge des patients à risque, ouvrant la voie à de nouvelles stratégies préventives et thérapeutiques.

Prix en ophtalmologie

◆ Kimberley DELAUNAY

Université Paris Cité

Directrice de thèse : [Alicia TORRIGLIA](#)

Co-directrice de thèse : [Francine BEHAR-COHEN](#)

Rôle de LRP2 dans la myopie non syndromique

La myopie se traduit par une vision floue de loin. Souvent, et en particulier dans les cas les plus graves, elle est due à un allongement excessif de l'œil. Sa prévalence est en forte hausse mondiale, avec des projections alarmantes pour 2050. Le staphylome postérieur (SP), sa complication la plus sévère, induit un étirement des tissus du fond de l'œil, en particulier de la rétine. Il a été montré que l'invalidation génique de LRP2, un transporteur membranaire exprimé dans l'épithélium pigmentaire de la rétine (EPR),

induit un phénotype myopique. J'ai montré que l'expression de LRP2 est régulée par la lumière et les glucocorticoïdes (GCs), qui répriment son expression, tandis que la lumière rouge l'augmente. La diminution de LRP2 entraîne des altérations cellulaires affectant l'intégrité de l'EPR, de la rétine, de la choroïde et de la sclère, soulignant ainsi son importance dans l'homéostasie oculaire et identifiant les GCs comme modulateurs potentiels de la myopie non-syndromique.

Sciences

Ces prix sont remis grâce aux libéralités de Caroline Aguirre, Marie-Louise Arconati-Visconti, Antoinette Forest et Madame Marqueste.

Prix en sciences toutes spécialités

◆ Tess BOUIS

Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines

Directeur de thèse : [Matthew MORROW](#)

Sur la cohomologie motivique des schémas en caractéristique mixte

Dans cette thèse, nous construisons une théorie de cohomologie motivique pour les schémas quasi-compacts quasi-séparés, qui généralise la construction d'[Elmanto–Morrow](#) dans le cas des schémas au-dessus d'un corps. Notre construction n'est pas A^1 -invariante en général, mais elle utilise la cohomologie motivique classique A^1 -invariante des schémas lisses sur \mathbb{Z} . La nouveauté principale de notre construction est la définition et l'étude d'une filtration globale sur l'homologie

cyclique topologique, dont les parties graduées unifient la cohomologie syntomique de [Bhatt–Morrow–Scholze](#) et la cohomologie de [Rham](#) dérivée. Nous établissons un grand nombre des propriétés attendues de la cohomologie motivique, notamment une suite spectrale d'[Atiyah–Hirzebruch](#) vers la K-théorie algébrique non-connective, la formule des fibrés projectifs et la descente pro cdh.

◆ **Martin CHAIGNE**

Université Paris Cité

Directeur de thèse : Michaël BERHANU

Érosion par dissolution à grand nombre de Reynolds : hydrodynamique, morphogenèse et propulsion

L'érosion par l'eau des roches solubles, comme le calcaire ou le gypse, façonne parfois d'impressionnantes motifs à la surface terrestre. Ma thèse s'intéresse notamment à deux d'entre eux : les karren (cannelures parallèles sur des dalles calcaires) et les scallops (cavités concaves sur les parois des grottes), en combinant caractérisation sur le terrain, modélisation analytique ou numérique et expériences utilisant des matériaux à dissolution rapide. Alors qu'un

modèle géométrique explique la présence de crêtes acérées, j'étudie ensuite l'influence des écoulements - convection naturelle ou forcée - sur la taille, la forme, l'orientation ou encore l'évolution temporelle des motifs. Enfin, en construisant des bateaux en caramel auto-propulsés, je démontre un mécanisme original de propulsion par dissolution directement inspiré par les expériences de morphogenèse.

◆ **Thomas CHALAUXT-CLERGUE**

Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines

Directeur de thèse : Olivier EVRARD

Co-directeur de thèse : Atsushi NAKAO

Impact de la décontamination et de la remise en culture des sols agricoles sur les transferts de sédiments et de radiocésium dans les rivières de Fukushima

L'accident de la centrale de Fukushima Daiichi (2011) a provoqué un important dépôt de radiocésium sur le nord-est du Japon. Pour permettre le retour rapide des populations, le gouvernement japonais a engagé un vaste programme de décontamination dans les zones agricoles et urbaines, impliquant le décapage des 5 premiers centimètres de sol, concentrant 90-99 % du radiocésium, puis à les remplacer par un sable saprolitique. Cependant, alors que l'activité agricole reprend et que la région

est soumise à un contexte climatique érosif, ce programme, qui n'a concerné que 10 % des surfaces contaminées, soulève des questions quant à son impact sur le transfert du radiocésium dans les rivières et le paysage. Une approche de traçage sédimentaire multi-proxy a été mise en œuvre dans trois bassins versants aux calendriers de gestion contrastés, révélant l'impact des stratégies de décontamination sur les dynamiques transferts de sédiments et de radiocésium dans ce contexte post-accidentel.

◆ **Léa GUYON**

Muséum national d'Histoire naturelle

Directrice de thèse : [Evelyne HEYER](#)

Co-directrice de thèse : [Raphaëlle CHAIX](#)

Inférer l'histoire des systèmes de parenté des populations humaines à partir de données génétiques

Dans les populations humaines actuelles, la résidence patrilocale, selon laquelle les femmes s'installent chez leur mari, et la filiation patrilinéaire, qui affilie les enfants au lignage ou clan paternel, prédominent. Cette thèse cherche à reconstruire l'histoire des systèmes de parenté humains à partir de l'ADN et à dater la prédominance des systèmes patrilinéaires patrilocaux. Pour cela, je développe un modèle évaluant l'influence de différents systèmes de parenté sur la diversité génétique. Je montre ainsi que la chute spectaculaire de

diversité génétique du chromosome Y dans de nombreuses populations humaines observée il y a 3000-5000 ans est compatible avec une transition majeure vers des systèmes plus patrilinéaires et patrilocaux, qui font perdre de la diversité au chromosome Y. L'analyse de génomes anciens révèle aussi des signatures de patrilocalité plus fréquentes entre 5000 et 3000 ans avant le présent, soutenant l'hypothèse d'un changement social majeur à cette période.

◆ **Fanny LEHMANN**

Université Paris-Saclay

Directeur de thèse : [Didier CLOUTEAU](#)

Un méta-modèle de la propagation des ondes élastiques pour quantifier les incertitudes liées à l'aléa sismique

Bien que la France métropolitaine soit soumise à une sismicité modérée, des séismes destructeurs peuvent causer des pertes humaines et financières importantes. Au cours de ma thèse, j'ai développé un méta-modèle innovant, le MIFNO (Multiple Input Fourier Neural Operator), qui utilise l'intelligence artificielle pour prédire avec précision le mouvement sismique. Le méta-modèle est entraîné sur des simulations numériques haute-fidélité en trois dimensions, une première dans le domaine. Le MIFNO

prend en compte les incertitudes géologiques et réduit considérablement les coûts de calcul par rapport aux simulations. Appliqué au séisme du Teil (Ardèche, 2019), le MIFNO a démontré sa rapidité et sa robustesse, offrant une résolution spatiale supérieure aux modèles existants. Mon travail ouvre des perspectives prometteuses pour l'évaluation de l'aléa sismique et la prévention des risques naturels, en fusionnant intelligence artificielle et modélisation physique.

◆ **Corentin LUNEL**

Université Gustave Eiffel

Directeur de thèse : [Arnaud DE MESMAY](#)

Co-directeur de thèse : [Pierre DEHORNOY](#)

Arbres, Décompositions et Théorie des Nœuds

Cette thèse se concentre sur l'étude des problèmes algorithmiques suivant de théorie des nœuds en s'inspirant de résultats et méthodes issus de la théorie des graphes. Nous abordons d'abord la décidabilité d'un invariant de nœuds relié aux surfaces en dimension 4. Nous montrons que, sur des entrelacs que nous définissons, une mesure de la différence entre le genre des nœuds en dimension 4 et le genre classique, est décidable. Nous définissons ensuite une obstruction optimale sur les plongements dans l'espace qui s'oppose

aux diagrammes de faible largeur arborescente. Nous montrons qu'elle existe dès qu'il existe un plongement du nœud sur une surface avec haute représentativité, repouvant ainsi que les nœuds toriques n'admettent aucun diagramme fin. Ces outils nous permettent de prouver qu'il existe des diagrammes d'entrelacs qui nécessitent un nombre arbitrairement grand de croisements à ajouter pour être séparés par des mouvements locaux appelés mouvements de Reidemeister.

◆ **Paula NUÑO RUANO**

Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines

Directeur de thèse : [Carlos ALONSO RAMOS](#)

Métamatériaux optomécaniques sur silicium pour les dispositifs à base de Brillouin

La diffusion Brillouin est un mécanisme essentiel pour le traitement des signaux micro-ondes et pour la transduction quantique entre les qubits supraconducteurs et les fibres optiques. Il est créé par l'interaction entre la lumière et les modes mécaniques d'une structure, et permet une conversion de fréquence extrêmement efficace. Un défi majeur pour optimiser cette interaction dans les dispositifs intégrés est lié à la difficulté de localiser les modes optiques et mécaniques dans la couche de silicium formant les guides d'onde

optiques. Dans ma thèse, je me suis intéressée aux structures sub-longueur d'onde pour résoudre cet enjeu et maximiser l'effet Brillouin. Ces structures périodiques de taille réduite assurent une forte interaction optomécanique et permettent un contrôle indépendant des modes optiques et mécaniques. J'ai montré expérimentalement la validité et versatilité de cette nouvelle stratégie dans plusieurs dispositifs tels que des guides d'ondes et des micro résonateurs.

◆ **Antoine PROUFF**

Université Paris-Saclay

Directeur de thèse : [Matthieu LEAUTAUD](#)

Correspondance classique-quantique et application au contrôle d'équations d'ondes et de Schrödinger dans l'espace euclidien

Les équations d'ondes et de Schrödinger modélisent une grande variété de phénomènes ondulatoires, tels que la propagation de la lumière, les vibrations d'un objet ou l'évolution temporelle d'une particule quantique. Dans ces modèles, l'asymptotique des hautes énergies peut être décrite par des équations de la mécanique

classique, comme l'optique géométrique. Dans cette thèse, nous étudions plusieurs applications du principe de correspondance classique-quantique, ou onde-particule, à des problèmes de contrôle des équations des ondes et de Schrödinger dans l'espace euclidien, en utilisant des méthodes d'analyse microlocale.

◆ **Nell SAUNDERS**

Université Paris Cité

Directeur de thèse : [Olivier SCHWARTZ](#)

Étude de l'entrée et de la réplication de deux coronavirus humains : SARS-CoV-2 et HKU1

Cette thèse explore l'entrée et la réplication de deux coronavirus, SARS-CoV-2 et HKU1. Trois axes structurent ce travail. (1) La caractérisation de différents variants préoccupants de SARS-CoV-2, et leur neutralisation par des anticorps thérapeutiques ou des sérum de patients avec différents schémas vaccinaux. (2) L'identification du rôle de TMPRSS2 comme récepteur d'HKU1, la caractérisation des sites clés de cette interaction et l'utilisation de nanocorps pour bloquer l'infection. (3) Le développement d'une méthode d'analyse

d'images obtenues par microscopie sans agents de contraste, afin de quantifier les altérations cellulaires induites par l'infection par SARS-CoV-2. Ces travaux ont permis, d'une part, de mieux répondre cliniquement à l'émergence de nouveaux variants préoccupants de SARS-CoV-2, d'autre part, d'enrichir notre compréhension des mécanismes d'invasion cellulaire des coronavirus humains, ouvrant la voie au développement de nouvelles approches thérapeutiques.

◆ Alexandre VÉRINE

Université Paris Dauphine - PSL

Directeur de thèse : [Yann CHEVALEYRE](#)

Co-directeur de thèse : [Fabrice ROSSI](#)

Explorer la qualité et la diversité des modèles génératifs

Les modèles génératifs sont devenus essentiels pour modéliser des distributions complexes, mais le compromis entre qualité et diversité des échantillons reste un défi. Cette thèse propose une analyse unifiée de ces deux notions via la formulation des métriques de précision et rappel comme une famille de f-divergences, les PR-divergences. Ce cadre offre une évaluation cohérente et approfondie des modèles génératifs. À partir de cette base théorique, une méthode différentiable est introduite pour optimiser

dynamiquement le compromis entre précision et rappel pendant l'entraînement. Une autre contribution clé est une stratégie d'échantillonnage par rejet budgétisé, prouvée optimale pour toute f-divergences, afin d'améliorer les sorties des modèles pré-entraînés sous contrainte de ressources. L'ensemble est validé sur divers jeux de données et modèles, formant une pipeline complète et robuste, et ouvrant la voie à de futures recherches méthodologiques et appliquées.

◆ Karl ZELLER

Muséum national d'Histoire naturelle

Directrice de thèse : [Cécile GARCIA](#)

Co-directeur de thèse : [Xavier BONNET](#)

Co-directeur de thèse : [Guillaume DEZECACHE](#)

Détection et réactions face aux dangers : étude de la peur des serpents chez les primates

Cette thèse interroge la "Snake Detection Theory", une hypothèse influente selon laquelle les serpents auraient façonné l'évolution des primates, et fournissant par ailleurs une explication évolutive directe à la phobie des serpents, fréquente chez l'humain. Par une approche interdisciplinaire combinant revue critique de la littérature, expériences de laboratoire et enquête en ligne internationale, je questionne la spécificité de la peur des serpents. Les résultats montrent que serpents, félins et crocodiles suscitent des

réponses comportementales, physiologiques et cognitives similaires, et que le danger écologique n'explique pas à lui seul les peurs déclarées chez l'humain, suggérant que les phobies envers les animaux sont influencées par des facteurs socioculturels. Ce travail remet en question le statut "unique" des serpents, et propose un cadre étendu pour comprendre la peur chez les primates humains et non-humains, intégrant écologie évolutive et sciences humaines et sociales.

Prix Pierre Marqueste en physique chimie

◆ Floriane GERONY

Sorbonne Université

Directrice de thèse : Maguy JABER

Co-directeur de thèse : Guillaume MÉRIGUET

La peinture a tempéra : propriétés, séchage, vieillissement

Malgré son importance au Moyen Âge, la peinture à tempéra à l'œuf reste peu explorée sous l'angle physicochimique. Cette thèse examine ses propriétés lors de la formulation, du séchage et du vieillissement à partir de reconstitutions issues de recettes médiévales. L'étude révèle que les interactions pigment-liant influencent fortement les propriétés des films picturaux. Le séchage, suivi par RMN unilatérale, montre une mobilité

lipidique persistante, qui diminue au cours du vieillissement. Ce dernier est simulé par exposition à la lumière, et la spectroscopie FTIR met en évidence des réactions radicalaires altérant texture et stabilité des couches. Ce travail met en lumière l'ingéniosité des peintres médiévaux, capables de concevoir un matériau à la fois maniable et durable.

Lettres et sciences humaines

Ces prix sont remis grâce aux libéralités de Caroline Aguirre, Marie-Louise Arconati-Visconti, Mariette Benabou, Marie Augustine Dumont, Antoinette Forest, Jeanne Fernande Perrot dit "Harlor" et un donateur souhaitant rester anonyme. Le prix Jean Royère est financé grâce aux revenus issus de la vente d'un lustre de l'artiste.

Prix en lettres et sciences humaines toutes spécialités

◆ Zohra AZGAL

École pratique des hautes études

Directrice de thèse : Nuria MARTINEZ DE CASTILLA

L'enseignement du Coran et de ses qirā'āt du XII^e au XV^e siècle : le rôle du Ḥirz al-Amānī d'Abū al-Qāsim al-Šāṭibī (m. 590/1194)

Le poème didactique d'Abū al-Qāsim al-Šāṭibī (m. 590/1194) *Ḥirz al-amānī* s'imposa comme manuel de base d'enseignement des variantes de lecture (qirā'āt) du texte coranique. Ces variantes font partie de l'Histoire de la transmission du Coran. La thèse démontre le rôle central que joua le manuel d'al-Šāṭibī dans la fixation des lectures coraniques. Une étude du poème nous permet de mettre en lumière l'ingénieuse méthodologie proposée par al-Šāṭibī pour asseoir la légitimité

des « sept lectures » selon les versions qu'il choisit. D'autres raisons de son succès sont explorées à travers une mise en contexte historique et sociologique de sa rédaction ainsi qu'une mise en concurrence avec les autres traités de l'époque. Une analyse codicologique d'un corpus de manuscrits inédits nous permet enfin de mieux comprendre les fonctions de ces manuels et les utilisations qui en étaient faites.

◆ **Adèle CHEVALIER**

Muséum national d'Histoire naturelle

Directeur de thèse : Arnaud HUREL

Co-directeur de thèse : Jean-Luc CHAPPEY

Collections et archéologie préhistoriques en Indochine (1876-1938). Adaptations, achoppements et circulations entre préhistoires européenne et sud-est asiatique

La préhistoire en tant qu'objet d'étude et domaine du savoir est reconnue en Europe durant le XIX^e siècle. Si cette science a une vocation universelle, ses fondements conceptuels, sociaux et pratiques correspondent à une réalité européenne. Le développement des études préhistoriques en Indochine met à mal ce modèle. Elles mettent au jour du matériel difficilement explicables par le cadre conceptuel européen de l'archéologie préhistorique. Leur appréhension par les institutions, acteurs et

musées locaux et métropolitains éclaire les échanges, accommodements ou freins opérés afin d'intégrer la préhistoire indochinoise dans une conception générale de l'évolution des populations humaines. Ancrée dans les traditions de recherche de l'histoire et de la muséologie des sciences, cette thèse interroge les modalités de constitution de la préhistoire en Indochine durant la période coloniale et la réception dont elle fait l'objet dans les institutions scientifiques métropolitaines.

◆ **Domitille DE GAVRILOFF**

École des hautes études en sciences sociales

Directrice de thèse : Cécile VIDAL

La porte étroite. Missions d'évangélisation et esclavage racial en Martinique et à Saint-Domingue (1635-1789)

À travers une analyse comparée de la mise en œuvre des missions d'évangélisation auprès des esclaves africains et afro-descendants dans deux colonies de l'empire français, la Martinique et Saint-Domingue, cette thèse interroge les relations entre le christianisme, l'esclavage et le processus de racialisation des sociétés caribéennes aux XVII^e et XVIII^e siècles. Après avoir restitué les fondements institutionnels, économiques et idéologiques des missions, elle met en évidence la contribution

des missionnaires et des laïcs impliqués dans l'évangélisation des esclaves à la perpétuation de l'ordre esclavagiste et racial. Enfin, alors que l'historiographie a plutôt considéré la religion catholique comme une voie d'intégration des esclaves au sein des sociétés esclavagistes, cette recherche analyse au contraire les dynamiques d'exclusion dans l'inclusion au sein même de l'Église auxquelles conduit l'esclavage.

◆ **Ivan GARREC**

Université Sorbonne Paris Nord

Directrice de thèse : Carine VASSY

Co-directrice : Isabelle COUTANT

Trouble dans les émotions. Enquête sur l'existence sociale du "trouble de la personnalité borderline" en France

Cette thèse problématise l'existence sociale d'une catégorie de santé mentale genrée et contestée : le trouble de la personnalité borderline. Elle éclaire les conditions de sa disponibilité dans l'espace social, les contextes dans lesquels elle circule, ainsi que les pratiques de catégorisation qui participent, concrètement, à la faire exister. À partir d'une enquête multisituée (urgences psychiatriques, hôpital de jour et appropriations ordinaires), cette thèse documente la fonction

du trouble borderline ainsi que les intérêts des différent·es acteurs et actrices à son existence. Au-delà des variations de ses usages et de sa signification, que la thèse analyse et résitue, le trouble de la personnalité borderline constitue systématiquement une proposition de qualification et de gestion de déviances de genre. In fine, ce travail permet d'éclairer et d'interroger les conditions ainsi que les conséquences sociales des styles de catégorisation de la vie mentale.

◆ **Maririta GUERBO**

Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Directeur de thèse : Philippe BÜTTGEN

Ernesto De Martino, une philosophie des rituels

La thèse présente la première discussion philosophique de l'œuvre du fondateur de l'ethnologie religieuse, [Ernesto De Martino \(1908-1965\)](#). En nous appuyant sur une reconstruction génétique minutieuse, nous étudions les concepts de l'ethnologue (présence, monde, métahistoire, déhistoricisation, symbolisme individuel, apocalypse culturelle) comme des outils théoriques forgés pour comprendre l'animal humain à partir d'une pratique particulièrement difficile à saisir pour le philosophe : le rituel.

Si une anthropologie philosophique originale se dessine au croisement d'influences à première vue incompatibles (Croce, Gramsci, Heidegger, Sartre), il s'agira pour nous de la retracer sans la détacher du concret ethnographique dont elle rend compte. Dans un double mouvement de compréhension visant la genèse (anabase) et l'agonie des rites (catabase), le rituel se dévoilera comme une pratique de synthèse du réel permettant la continuation de l'histoire humaine face au risque de disparaître.

◆ **Agnès HIRSCH**

Université Paris Dauphine – PSL

Directrice de thèse : Bénédicte REYNAUD

Co-directeur de thèse : Lionel KESZTENBAUM

Statistiques professionnelles et lois sociales : l'invention de la mesure du travail en France (1880-1914)

La thèse analyse la relation existant en France sur la période 1880-1914 entre l'essor des statistiques et des enquêtes sur le travail et le développement d'une partie de la « réforme sociale » relative à la législation du travail et à la législation d'assurance et de prévoyance sociales. Durant cette période, le travail devient un objet d'action et de connaissance pour les réformateurs mais aussi un objet de revendications pour les organisations ouvrières et patronales. Dans ce cadre, cette recherche

interroge le rôle des statistiques et des enquêtes sur le travail dans le processus décisionnel mais aussi le poids des organisations ouvrières et patronales dans ces débats. Elle documente le caractère dispersé des statistiques mobilisées par les parlementaires et l'influence considérable des organisations patronales, tout en nuancant l'approche de l'impuissance ouvrière en tant qu'impuissance à produire de l'action positive.

◆ **Yann LE MOULLEC**

Institut national des langues et civilisations orientales

Directrice de thèse : Isabelle BRIL

Co-directrice de thèse : Alexandra Y. AIKHENVALD

Le Genre en angaataha : documentation et description d'une langue anga de Papouasie-Nouvelle-Guinée

L'angaataha est une langue menacée, parlée par les 3 000 Angaatiya de la vallée du Langimar en Papouasie-Nouvelle-Guinée. La présente thèse est un travail de documentation et de description à partir de données collectées en neuf mois d'enquête de terrain (2020, 2022). La première partie est une grammaire couvrant l'essentiel de la phonologie, de la morphologie et de la syntaxe. Les verbes ont des formes complexes par le nombre et la densité sémantique des affixes. La morphologie nominale inclut quinze cas locatifs, des pronoms

dyadiques (encodant la parenté) et onze genres. La syntaxe utilise un double système, unique au monde, de switch-reference et de switch-location. La seconde partie décrit les onze genres de la langue angaataha. L'accord en genre est marqué par des suffixes sur les modificateurs, les attributs et les substituts du syntagme nominal (adjectifs, pronoms, verbes des propositions relatives, etc.). La catégorisation repose sur un réseau complexe de critères sémantiques.

◆ **Clément LUCCIONI**

Université Paris-Est Créteil Val-de-Marne

Directrice de thèse : [Christine LELÉVRIER](#)

Co-directrice de thèse : [Alexa FÄRBER](#)

L'hospitalité comme projet. Mobilisations collectives et expériences intimes de la solidarité dans l'Europe de la « crise migratoire » (Paris-Berlin, 2015-2020)

La thèse est consacrée à l'hospitalité offerte par des habitant·es à des personnes exilées, une forme de solidarité qui a fait l'objet de mobilisations et d'engagements inédits en Europe depuis la « crise migratoire » de 2015. La première partie de la thèse interroge l'hospitalité en tant qu'objet d'actions collectives, à travers l'étude de deux associations situées à Paris et à Berlin. Dans les deux cas, des entrepreneur·euses de la cause de l'hospitalité ont défendu leur projet et l'ont

adapté aux contraintes pour lui faire une place sur le marché de la solidarité. La seconde partie se penche sur l'hospitalité en tant que pratique intime. L'hospitalité donne lieu à des relations asymétriques qui mêlent inégalités et partage de ressources, solidarités et rapports de pouvoir. En conclusion, la thèse souligne la prégnance en Europe d'un système de frontières internes qui constraint les trajectoires migratoires et les initiatives de solidarité.

◆ **Céline TOMCZYK**

Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Directeur de thèse : [Christophe PETIT](#)

Co-directeur de thèse : [Patrice BRUN](#)

De l'exploitation des minerais non ferreux aux productions métalliques de la fin du Néolithique au 1^{er} âge du Fer en Europe : formation et caractérisation des réseaux d'échange

Dès la protohistoire, les interactions humaines ont influencé les cultures, les croyances et la diffusion des technologies, mais leur ampleur reste difficile à estimer. Cette thèse analyse la circulation des métaux en Europe ainsi que son impact socio-économique à travers une approche combinant archéologie, géochimie, isotopie et statistiques. Elle montre que l'extraction minière se concentre vers 1600 av. J.-C. autour de grandes régions productrices, dont il est possible de tracer l'exportation des métaux

par la comparaison statistique de milliers de signatures isotopiques du plomb de minerais et d'artefacts. Cette cartographie inédite des principaux axes commerciaux révèle une forte stabilité des réseaux de circulation du cuivre et du plomb, avec des modifications en période de crise. La spécialisation régionale des productions semble dépendre de facteurs économiques plutôt qu'environnementaux et expliquerait l'intégration de ressources comme l'étain dans les circuits déjà établis.

◆ **Nicolas VARAINE**

École pratique des hautes études
Directrice de thèse : Ioanna RAPTI

L'Église au féminin : messages et fonctions des images des saintes femmes dans le décor des églises de la Crète vénitienne (XIII^e-XV^e siècles)

Cette thèse étudie la place de la sainteté féminine dans la peinture byzantine en Crète vénitienne. Les représentations des saintes femmes sont examinées dans un corpus de près de trois cents églises, où elles apparaissent de la façade au sanctuaire, témoignant de leurs différents rôles dans la dévotion individuelle aussi bien que dans la liturgie, reflétant les pratiques cultuelles des communautés villageoises comme la sensibilité monastique. La présence de nombreux cycles narratifs amène à s'interroger sur le fonctionnement

de ces récits peints : les rapports texte-image, la structure et la temporalité, ou encore l'adaptation à l'espace et la rhétorique des images sont abordés ici. Ces images invitent aussi à penser le corps des saintes selon la conception chrétienne du corps et de son usage, et selon les normes genrées qu'il réactive et déjoue. Enfin, dans une aire culturelle où Grecs et Latins se côtoient, les images des saintes posent la question du rôle social des saintes femmes.

**Prix Benabou en histoire moderne de France
ou de la région parisienne**

◆ **Juliette MILLERON-BESENV**

Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne
Directrice de thèse : Anne CONCHON

L'imprimerie nationale au travail (1793-1830)

Héritière de l'imprimerie royale, l'imprimerie nationale naît dans une France révolutionnaire en guerre. L'enjeu de cette étude est de réinscrire l'imprimerie nationale dans les processus politiques de son temps et d'envisager cet établissement comme espace professionnel, observatoire des transformations de l'organisation du travail. Rouage indispensable de la diffusion de l'information officielle et d'une propagande à la gloire de la Nation et de ses gouvernements,

l'imprimerie nationale est aussi un atelier où travaillent quotidiennement des centaines d'ouvriers. L'État employeur met en œuvre une organisation du travail guidée par des impératifs de célérité et de sûreté de la diffusion de l'information. Cette étude montre l'extinction progressive de l'esprit de caste corporatiste qui caractérisait les travailleurs de l'imprimerie sous l'Ancien Régime et la mutation de cette identité professionnelle vers une identité socio-politique, ouvrière et citoyenne.

Prix Dumont en philosophie

◆ **Justine JANVIER**

Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Directeur de thèse : [David LAPOUJADE](#)

[La vie des œuvres, une étude de la génération des formes artistiques dans la pensée de Luigi Pareyson](#)

Cette thèse investigue le sens de la théorie pareysonienne de la formativité à partir du problème de la vie des œuvres. Si [Luigi Pareyson](#) convoque de part en part le concept de vie pour qualifier la forme artistique, de tels caractères vitaux sont à la fois évidents et inélucidés car ils ne donnent lieu à aucune définition systématique de la vie des œuvres. Nous clarifions donc ici la valeur et la polysémie de cette référence à la vie afin d'élaborer le concept d'une vitalité artistique distincte de la vie biologique. Dans le sillage de

l'esthétique morphologique goethéenne, nous explicitons le sens et la fonction du critère de l'organicité pour définir la perfection des œuvres d'art, dont la nature est éminemment processuelle. Cette vitalité intrinsèque des œuvres, qui réside dans la circulation interne du processus de leur formation, est un mouvement qui aspire ensuite à se transmettre, pour nourrir le devenir herméneutique de l'œuvre constituant une authentique vie des œuvres.

Prix Léopold Lacour-Harlor en littérature française

◆ **Rémi FURLANETTO**

Sorbonne Université

Directrice de thèse : [Françoise SIMONET-TENANT](#)

Co-directeur de thèse : [Michel JARRETY](#)

[« Les Mémoires d'un Moi ». Égotisme et écritures de soi dans l'œuvre de Paul Valéry](#)

Tout en formulant des critiques radicales à l'encontre de l'écriture de soi, [Valéry](#) a multiplié, sous une forme essentiellement fragmentaire, les pratiques autobiographiques. Révisant l'image convenue de l'auteur, notre travail vise non seulement à préciser les contours de ce corpus personnel, mais à expliquer sa raison d'être à partir de la notion d'égotisme. Importé en français par [Stendhal](#) pour désigner l'usage exagéré de la première personne, le terme a été redéfini à la fin

du XIX^e siècle comme un « fier et vif sentiment du Moi » par [Barrès](#). En prenant en compte ce double aspect, il s'agit de montrer que, d'une part, [Valéry](#) a donné un tour radical à cette sensibilité égotiste, en continuité avec l'effervescence individualiste de la fin du siècle, et que, d'autre part, l'écriture de soi constitue chez lui une composante à la fois essentielle et problématique de cette affirmation du « Moi ».

Prix Jean Royère en arts visuels (arts plastiques, arts appliqués et arts décoratifs)

◆ Aliénor ASSELOT

Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3

Directrice de thèse : Marie-Linda ORTEGA

Images d'enfants et société bourgeoise en Espagne au XIX^e siècle

Ce travail explore les liens entre les images d'enfants et une classe sociale en plein essor culturel et idéologique dans l'Espagne du XIX^e siècle. Il s'appuie sur un corpus intericonique composé d'images variées (portraits, photographies, illustrations, chromos et éphémères) indissociables de la sphère bourgeoise. À travers l'étude de la circulation du motif enfantin, cette thèse décrypte les ressorts émotionnels, culturels et sociaux à l'œuvre dans la visibilisation des plus jeunes. Un premier mouvement s'attache à réinsérer ces

images au sein du maillage politique, économique et social complexe dont elles sont issues. Nous observons ensuite la façon dont un groupe social déterminé s'approprie une culture visuelle en vue d'y projeter des désirs et une conscience de classe. Un dernier mouvement étudie enfin la façon dont la figure enfantine a participé au déploiement d'une culture de consommation, tout en suscitant des pratiques créatives quotidiennes à la fécondité sous-estimée.

Prix André Topia en études modernistes anglophones

◆ Luca PINELLI

Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3

Directrice de thèse : Claire DAVISON

Lire Virginia Woolf avec la philosophie de Simone de Beauvoir : résonances théoriques, intercorporéité, fiction

Cette thèse analyse la production littéraire de Virginia Woolf au prisme de la philosophie de Simone de Beauvoir. Après avoir situé les deux autrices dans leurs contextes originaux, leurs trajectoires transnationales et leurs résonances théoriques seront examinées à la lumière des renégociations de leurs œuvres par les critiques ultérieurs. En particulier, cette thèse se concentre sur la notion phénoménologique d'intercorporéité, c'est-à-dire sur la théorie selon laquelle les sujets

sont incarnés et relationnels, enchevêtrés dans un processus de devenir matériel et idéologique constant. Cette notion est adaptée à une étude de l'œuvre romanesque de Woolf à travers une approche phénoménologique et écologique du personnage. Ce regard féministe et philosophique jette une lumière nouvelle sur les essais, les esquisses autobiographiques et les romans de Woolf, démontrant ainsi la productivité des perspectives pluralistes dans les études littéraires.

Ces prix sont remis grâce aux libéralités de Jeanne Canat, John Jaffé et Jean Régnier.

Prix en pharmacie toutes spécialités

1^{er} Prix

◆ Céline CHEVALEYRE

Université Paris-Saclay

Directeur de thèse : Charles TRUILLET

Intégration de la modélisation pharmacocinétique dans l'étude par imagerie immunoTEP de la réponse du glioblastome à l'immunothérapie combinée aux ultrasons thérapeutiques.

Les bloqueurs de points de contrôle immunitaires (BCI) ont transformé la prise en charge de cancers agressifs. Cependant, leur efficacité contre le glioblastome, tumeur cérébrale de sombre pronostic, reste limitée en raison d'un microenvironnement tumoral (MET) immunosuppressif et de la barrière hémato-encéphalique (BHE) qui entrave leur distribution cérébrale. La perméabilisation réversible de la BHE par des ultrasons focalisés (FUS) est une technique prometteuse et innovante pour non seulement

optimiser la délivrance cérébrale des BCI, mais également activer des voies inflammatoires bénéfiques. Durant ma thèse, j'ai caractérisé la modulation du MET du glioblastome induite par la combinaison thérapeutique d'un BCI et des FUS. De plus, en imageant quantitativement au cours du temps le devenir *in vivo* de BCI radiomarqués, j'ai apporté de nouveaux éléments sur leur pharmacocinétique et leur pharmacodynamie suivant l'application des FUS.

2^e Prix

◆ Chloé DUJARDIN

Université Paris Cité

Directeur de thèse : Didier LETOURNEUR

Co-directrice de thèse : Teresa SIMON-YARZA

Développement d'une membrane hydrogel 3D structurée et pré-vascularisée pour la modélisation de la barrière hémato-rétinienne et la thérapie des dystrophies choroïdiennes

La barrière hémato-rétinienne externe (BHRe), essentielle au bon fonctionnement de la rétine, est altérée dans de nombreuses pathologies provoquant des dommages irréversibles à l'épithélium pigmentaire rétinien (EPR) et à la choroïde. Cette thèse propose une nouvelle approche thérapeutique pour régénérer la BHRe reposant sur une membrane hydrogel structurée imitant les propriétés physiques du tissu. La structure de la membrane, optimisée par lyophilisation, favorise la formation *in vitro* d'un

EPR fonctionnel ainsi qu'une pré-vascularisation choroïdienne composée de cellules endothéliales et de péricytes au sein d'un réseau poreux. La caractérisation biologique du modèle a démontré des interactions synergiques entre les deux couches cellulaires, mimant ainsi le tissu natif. Cette approche, récemment brevetée, offre de nouvelles perspectives pour le traitement de la BHRe, et propose également un modèle *in vitro* novateur pour mieux comprendre les mécanismes pathologiques.

3^e prix

◆ **Magali DEVRIESE**

Université Paris Cité

Directeur de thèse : Jean-Luc TAUPIN

Anticorps anti-HLA en transplantation d'organe : comprendre les épitopes allogéniques pour mieux les utiliser

Ce travail a exploré le répertoire en éplets et épitopes HLA et leur immunogénicité afin d'améliorer la sélection des couples donneur/receveur à moindre risque de développer des anticorps spécifiques du greffon après une transplantation. Seul le locus HLA-DQ, le plus immunogène, a été étudié. 24 éplets DQ parmi les 66 décrits dans le registre « officiel » mais non vérifiés, et 6 jamais décrits, ont été validés par adsorption sur cellules spléniques humaines et cellules transfectées n'exprimant qu'un seul

antigène DQ à leur surface. Parmi eux, 2 éplets spécifiques du HLA et du peptide présenté, ont été explorés pour la première fois en transplantation. L'étude d'un autre éplet a mis en évidence le rôle de l'épitope structural autour de l'éplet sur l'affinité de l'anticorps anti-HLA du donneur. Enfin, des Single Domain Antibodies ont été produits afin de neutraliser les anticorps anti-HLA spécifiquement, au contraire des thérapeutiques actuelles ciblant les IgG totales plasmatiques.

Prix Henri Hertz

Ce prix est remis grâce à la donation d'Emma Hertz.

◆ **Michèle FORNHOFF-LEVITT**

Sorbonne Université

Directrice de thèse : Delphine BECHTEL

Co-directeur de thèse : Karel VANHAESEBROUCK

Le théâtre yiddish de l'entre-deux-guerres à Paris (1919-1939). La judéité mise en scène.

Cette thèse interdisciplinaire analyse comment, à son apogée durant l'entre-deux-guerres, le théâtre yiddish moderne met en scène la yidishkeyt - la judéité des Juifs ashkénazes d'Europe de l'Est - sur les scènes parisiennes, alors capitale de l'art et du divertissement. L'étude des artistes, publics, salles, répertoire et codes théâtraux met en lumière le caractère transnational et diasporique de cette identité, performée loin de son ancrage d'origine.

Envisagé comme un système socio-culturel autonome et dialogique vis-à-vis de la culture théâtrale française, ce théâtre mobile, fédérateur et en réseau révèle les transferts culturels opérés dans le regard croisé de publics juifs et non-juifs. Cette double lecture permet d'éclairer l'idiosyncrasie et la plasticité de la yidishkeyt scénique, indissociable de la mémoire collective du peuple juif, voire du judaïsme lui-même.

Prix Seligmann contre le racisme

Ce prix est remis grâce à la donation de Françoise Seligmann.

- ◆ **Christophe DUBOIS** pour son ouvrage *Les juifs en Vendée* (Centre vendéen de recherches historiques)

Christophe Dubois est historien et archiviste de formation. Il a notamment travaillé comme chargé de recherche au sein de la Mission d'études sur la spoliation des Juifs de France et dans deux Conseils Départementaux comme archiviste en charge du classement et la valorisation des fonds d'archives de la Seconde Guerre mondiale. Il est conservateur en chef du patrimoine et dirige actuellement les bibliothèques de Vendée. Christophe Dubois est l'auteur des ouvrages *Guide de recherches dans les archives des spoliations et des restitutions*, en collaboration avec Caroline Piketty et Fabrice Launay (*La Documentation Française, Paris, 2000*) et *Les Réfugiés des Ardennes en Vendée, 1940. Histoire et mémoire*, (Centre Vendéen de Recherches Historique, *La Roche-sur-Yon, 2020*).

L'ouvrage *Les Juifs en Vendée*, rédigé avec un style documentaire s'attache à reconstituer l'origine

mais aussi le devenir de la communauté juive vendéenne pendant la Seconde Guerre mondiale. Cette communauté fut très diverse et constituée de trois groupes : un premier groupe qui fuit les pogroms de l'Empire ottoman dans les années 1910 et qui s'intègre sans problème dans la société vendéenne, un second constitué de Juifs exilés de la région parisienne et des départements de l'Est de la France et un troisième d'une centaine d'enfants cachés et qui grâce au courage et aux actions de solidarité des Vendéens échappèrent à la mort. L'ouvrage s'intéresse en détail à la compréhension de ces opérations de sauvetage et aux raisons du rejet de toute manifestation de racisme et d'antisémitisme de la part de la population locale. L'auteur s'attache également aux notions de mémoire et de transmission de ces valeurs de tolérance dans le département concerné.

- ◆ **Sarah STERN** pour son ouvrage *Les Patientes* (Éditions des femmes - Antoinette Fouque)

Sarah Stern est psychiatre psychanalyste, partageant son temps entre un centre de consultation pour enfants et adolescents et son cabinet. Longtemps psychiatre en Seine-Saint-Denis, elle a travaillé en maternité. Dans ses interventions, elle aborde les difficultés psychiques liées à la maternité et au lien mère-enfant, à l'exil, aux parcours traumatiques, aux ruptures et à la précarité matérielle qu'elle a rencontré au cours de ses douze années de travail auprès des futures mères et jeunes mères. Elle pratique la posture de l'écoute clinique, insistant sur l'écoute « neutre, sans jugement » et sur la parole comme premier outil du soin. Elle s'engage également sur des questions de formation de psychiatres, de l'histoire

de la psychiatrie et de la place de l'hôpital public. Son ouvrage *Les Patientes* est un récit à la première personne d'une psychiatre travaillant en maternité en Seine-Saint-Denis. Ce texte rend compte du travail psychique de femmes immigrées dans des situations d'extrême précarité, incidemment de leurs troubles et de leur parcours. Le passage par l'hôpital est l'occasion d'une première confrontation avec une institution française qui se révèle être un lieu d'intégration et leur première expérience de la citoyenneté. Réflexion sur la condition de l'exilée, ce texte est aussi un témoignage sur la formation de psychiatre et un plaidoyer pour l'hôpital public.

- ◆ **Arnaud LE GOUEFFLEC, Olivier BALEZ et Valérie PORTHERET**, mention spéciale du jury pour leur ouvrage *Vous n'aurez pas les enfants* (Éditions Glénat)

Docteure en histoire contemporaine à l'Université Lyon II, enseignante et chercheure associée au LARAH (Laboratoire de recherche historique Rhône-Alpes), Valérie Portheret, au terme de vingt-cinq ans de recherches, est l'autrice de trois ouvrages qui mettent en lumière la plus grande opération de sauvetage d'enfants juifs du camp de Vénissieux, recueillant partout dans le monde, la parole d'un très grand nombre d'entre eux. *Vous n'aurez pas les enfants*, paru aux Éditions XO, avec une double préface de *Serge Klarsfeld* et de *Boris Cyrulnik* a été publié et primé par le jury Seligmann en 2020.

Arnaud Le Gouëfflec écrit des chansons, des romans et des scénarios de bande dessinée. Il publie *Topless* (2009) et *Le Chanteur sans nom* (2011) chez Glénat avec Olivier Balez - sélection du Festival d'Angoulême 2012. C'est le début d'une fructueuse collaboration avec Glénat. En 2019, il signe le diptyque *Michel* avec Grossetête et *Mondo Reverso* avec Bertail. Toujours chez Glénat, il publie *Tati* et *le Film sans Fin* avec Supiot en 2023, et avec Nicolas Moog, des ouvrages consacrés à la musique.

Né en 1972 à Besançon, Olivier Balez étudie les Arts Appliqués à Paris, à l'école Estienne. Il rencontre Jean-Bernard Pouy et donne pour la première fois un visage au Poulpe dans les pages de Libération en 1997. Il poursuit sa collaboration avec Arnaud Le Gouëfflec en dessinant *J'aurai ta peau Dominique A* (prix RTL du mois de janvier 2013). Avec *Le maître caché de New York* écrit par Pierre Christin, Olivier Balez il retrace le parcours de l'urbaniste Robert Moses depuis les années 1910 a nos jours.

Le sauvetage de 108 enfants du camp de transit de Vénissieux restera à jamais dans les mémoires. Arnaud Le Gouëfflec et Olivier Balez livrent une adaptation fidèle du livre de l'historienne Valérie Portheret qui signe ici la préface, à travers un album bouleversant où se pose la question de la responsabilité de chacun. Entre témoignage et travail de mémoire, le trait est sombre et le scénario concis. Il n'y a pas ici de grand héros, mais une solidarité qui rend compte du courage collectif face à l'inacceptable. Une oeuvre édifiante à mettre entre toutes les mains.

Prix Fénéon

Ces prix sont remis grâce à la donation de Fanny et Félix Fénéon.

- ◆ **Thibault DAELMAN** pour son ouvrage *L'Entroublie* (Éditions Le Tripode)

Thibault Daelman est né en 1990 à Paris et a grandi dans ce qui était surnommé à l'époque "la zone", une bande d'immeubles coincée entre les boulevards des Maréchaux et le périphérique. Il découvre la littérature grâce à une professeure de français au collège qui lit un vers de Stéphane Mallarmé en classe. C'est un choc qui changera sa vie. Il se met à lire puis à écrire, s'inspirant de son enfance et de ses souvenirs pour composer

son premier roman, *L'Entroublie*, publié au Tripode à la rentrée 2025. Dans un quartier populaire de Paris, une mère dévouée, parfois dépassée et excessive, tente, en dépit de l'adversité et d'un père alcoolique, d'élever cinq garçons. Chez l'un d'eux, en écho aux drames et aux joies qui le criblent depuis l'enfance, s'impose la nécessité d'écrire. - Comme si la vraie vie était là, dans les mots et une mémoire démentielle. Texte

autobiographique et premier roman, *L'Entroublie* raconte une vie d'enfant, depuis ses premières années à sa majorité, la découverte de l'amitié et de la littérature qui sauve de l'oubli et du désastre. C'est une véritable révélation littéraire.

◆ **Espérance GARÇONNAT**, mention spéciale du jury pour son ouvrage *Pas d'ici* (Éditions Rivages)

Espérance Garçonnat, née en 1998, met en scène, avec une rare acuité et une remarquable économie de moyens le destin d'un personnage étranger à sa propre vie. *Pas d'ici* est son premier roman. Le nouveau *Bonjour tristesse* est une ode à la joie. « *Je suis tombé de ma vie comme d'autres tombent en se tordant la cheville.* » C'est par ces mots qu'un homme démarre le récit de son exil à Fermagina, un village perdu sur une île italienne. Décidé à

Thibault Daelman a suivi des études artistiques et anime aujourd'hui des ateliers d'écriture créative, notamment à La Sorbonne.

n'être plus rien qu'une présence, il confie son salut à l'oubli et à la fuite, tournant le dos au passé, sans projet d'avenir. Comme un rescapé dont la vie ne tient qu'à un fil, il économise ses gestes, ses désirs et ses pensées. Du voyageur longtemps compulsif et assoiffé, il ne reste qu'une tesselle, un pezzettino, qui ne s'insère plus nulle part et ne complète aucune forme tronquée. Comment survivre à soi sans pouvoir devenir un autre ?

◆ **Lucie ANTOINETTE** pour ses *œuvres aux mises en scènes flottantes et aux frontières floues décrivant des rêves aux origines ancestrales*

Lucie Antoinette est née en 1993. Après une licence en Arts plastiques et Science de l'art à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, elle obtient un DNA aux Beaux-Arts de Nantes, puis un DNSEP aux Beaux-Arts de Paris, au sein des ateliers d'Éric Poitevin et de Tim Eitel. Ces deux dernières années, elle participe à de nombreux projets et expositions, au sein de galeries et d'institutions à Paris, Senlis, Nantes, Berlin ou encore Hong Kong. Sa représentation par la galerie Mennour a été annoncée à l'automne dernier. Cette année, elle bénéficie de deux expositions personnelles. Chacune de ses productions correspondent à l'instant d'un récit plus large. La dimension du

rêve parcourt des scènes nocturnes à la poétique équivoque. Par la peinture, *Lucie Antoinette* cherche à créer un univers flottant aux frontières floues, suspendu entre le visible et l'invisible où les impressions se font changeantes. La nature semble réinventer ses mythes au sein d'environnements simultanément aquatique, terrestre et céleste, l'intime et l'universel, où l'œuvre devient un espace de projection pour le spectateur. L'artiste aspire à développer une cosmogonie personnelle, nourrie par des influences diverses - du théâtre à la philosophie, en passant par les arts symbolistes et la théorie Jungienne de l'imaginaire collectif.

Prix Pierre et Yvette Roudy

Ces prix sont remis grâce à la donation d'Yvette Roudy.

◆ **Assia BOUTAYEB**

Lycée Léonard de Vinci (Levallois-Perret) - académie de Versailles

En fin de terminale, j'ai incarné Arturo Ui dans *La Résistible Ascension d'Arturo Ui* de Brecht, le rôle le plus ambitieux qu'il m'ait été donné de jouer. Pour l'audition, j'ai choisi les scènes 4 et 7, deux passages qui révèlent la violence et l'instabilité du personnage. Le défi était de taille : passer d'un état extrême à un autre, traduire sa cruauté sans rentrer dans la caricature, interpréter un homme alors que je suis loin d'en avoir la carrure. Ma rencontre avec le théâtre remonte pourtant à mes douze ans, lors d'une hospitalisation où

faire du théâtre m'a offert un réconfort inattendu. Sans être immédiatement passionnée, ma vie a rapidement basculé : de ma grande timidité est née une véritable ouverture, sur scène comme en dehors. C'est en terminale que le théâtre m'est devenu essentiel. Les textes étudiés et mes nombreuses sorties au théâtre m'en ont donné la certitude : j'ai besoin de jouer. Je suis sincèrement honorée de recevoir ce prix, qui vient légitimer ma passion et me motive à persister dans cette voie.

◆ **Elliott ISLY**

Lycée Jean-Pierre Timbaud (Brétigny-sur-Orge) - académie de Versailles

J'ai débuté l'option théâtre en première, mais cet art m'intéressait depuis l'école primaire. Cependant, suite à des brimades subies au collège, j'ai perdu la confiance qui m'aurait permis de m'initier au théâtre dès mon inscription au lycée. L'année dernière, notre classe s'est lancée dans la réécriture engagée et moderne d'*Othello*, projet impulsé par notre enseignante que je tiens à remercier pour sa confiance. Ce choix faisait écho à ma première sortie au théâtre où nous avons assisté à la mise en scène d'*Othello* réalisée par Jean-François Sivadier.

Ayant toujours perçu le monde du théâtre comme un milieu élitiste, je ne me sentais pas à l'aise pendant cette sortie scolaire. Ce sentiment d'illégitimité s'est estompé au fil des répétitions et des sorties scolaires, puis a totalement disparu lorsque j'ai entendu les rires et les larmes du public pendant notre représentation de fin d'année. Aujourd'hui, je tiens à remercier toutes les personnes qui ont contribué à ma présence à cette remise de prix, mes enseignants, mes partenaires de jeu, mes amis et ma famille.







La composition des jurys

Prix solennels de thèse

Les jurys constitués sous la direction de Madame la rectrice de la région académique Île-de-France, rectrice de l'académie de Paris, chancelière des universités de Paris, sont composés d'enseignants-chercheurs, de praticiens hospitaliers mais également de membres de la Cour de cassation. La chancellerie des universités de Paris remercie chacun des membres de jury pour leur dévouement et le travail de qualité fourni pour l'étude des candidatures.

Droit et sciences politiques

Prix en droit toutes spécialités

- ◆ **Régis BISMUTH**,
professeur des universités HDR en droit international public et agrégé de droit public à Sciences Po
- ◆ **Marie-Emma BOURSIER**,
maîtresse de conférences HDR en droit privé, doyenne de la faculté de droit et science politique à l'Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines
- ◆ **Benjamin BRIMO-DEFOORT**,
professeur des universités de droit public à CY Cergy Paris Université
- ◆ **Julien CAZALA**,
professeur des universités en droit public et co-directeur de l'Institut de droit public, sciences politiques et sociales à l'Université Sorbonne Paris Nord
- ◆ **Thomas HOCHMANN**,
professeur des universités en droit public à l'Université Paris Nanterre
- ◆ **Sara PATRIS-GODECHOT**,
professeure des universités en droit privé et sciences criminelles à l'Université Paris-Est Créteil Val-de-Marne
- ◆ **Alix PERRIN-RENARD**,
professeure des universités, agrégée de droit public, directrice du Centre de Recherche Droit Dauphine à l'Université Paris-Dauphine
- ◆ **Florian POULET**,
professeur agrégé des facultés de droit à l'Université Évry Paris-Saclay
- ◆ **Olivier RENAUDIE**,
professeur des universités de droit public à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne
- ◆ **Bernard TEYSSIÉ**,
professeur émérite de droit privé à l'Université Paris-Panthéon-Assas
- ◆ **Charles VAUTROT-SCHWARZ**,
professeur des universités agrégé de droit public à l'Université Paris-Saclay, doyen de la faculté Jean Monnet
- ◆ **Bertrand WARUSFEL**,
professeur des universités en droit public à l'Université des Créations Paris 8

Prix André Isoré en droit privé

- ◆ **Dirk BAUGARD**,
professeur des universités en droit privé et sciences criminelles à l'Université des Créations Paris 8
- ◆ **Philippe BLAJAN**,
professeure des universités de droit international privé et de droit pénal à l'Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines
- ◆ **Marie CAFFIN-MOI**,
professeure des universités en droit privé et sciences criminelles à l'Université Paris Panthéon-Assas
- ◆ **Dimitri HOUTCIEFF**,
professeur des universités en droit privé à l'Université Évry Paris-Saclay

- ◆ **Marc PICHARD**,
professeur de droit privé à l'Université Paris Nanterre, codirecteur de l'École doctorale de droit et de science politique et directeur adjoint du GIS Institut du genre
- ◆ **Pierrette PINOT**,
conseillère doyenne honoraire à la Cour de cassation
- ◆ **Julien THÉRON**,
professeur des universités en droit privé et sciences criminelles à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Prix en sciences politiques

- ◆ **Yannick BARTHE**,
sociologue, directeur de recherches au CNRS et directeur d'études à l'École des hautes études en sciences sociales
- ◆ **Laure DELCOUR**,
maîtresse de conférences en science politique à l'Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3
- ◆ **Renaud DORANDEU**,
professeur des universités en science politique à l'Université Paris Dauphine-PSL

- ◆ **Christian LEQUESNE**,
professeur des universités en science politique à Sciences Po
- ◆ **Patrick SAVIDAN**,
professeur des universités en droit public et en science politique à l'Université Paris-Panthéon-Assas
- ◆ **David SMADJA**,
professeur des universités en science politique à l'Université Gustave Eiffel

Sciences économiques et de gestion

Prix en sciences économiques

Prix en sciences de gestion

- ◆ **Melika BEN SALEM**,
professeure des universités en économie à l'Université Gustave Eiffel
- ◆ **Véronique CHANUT**,
professeure des universités en sciences de gestion à l'Université Paris-Panthéon-Assas, directrice du LARGEPA
- ◆ **Béatrice DUMONT**,
professeure des universités en sciences économiques à l'Université Sorbonne Paris Nord
- ◆ **Etienne LEHMANN**,
professeur des universités en sciences économiques à l'Université Paris-Panthéon-Assas

- ◆ **Yannick MALEVERGNE**,
professeur des universités de Finance, Sciences de gestion à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne
- ◆ **Jérôme MATHIS**,
professeur des universités en économie et finance à l'Université Paris Dauphine-PSL
- ◆ **Agustin PÉREZ BARAHONA**,
professeur des universités en sciences économiques à CY Cergy Paris Université

Médecine

Prix en médecine toutes spécialités

Prix Guy et Suzy Halimi en pneumologie, épidémiologie, maladies infectieuses, cardiologie, cancérologie

Prix en cancérologie

Prix en maladies infectieuses

Prix en ophtalmologie

- ◆ **Marie-Christophe BOISSIER**,
professeur en immuno-rhumatologie - directeur UMR INSERM (Li2P) à l'Université Sorbonne Paris Nord

- ◆ **Jean-Charles DUCLOS-VALLÉE**,
professeur en médecine à l'Université Paris-Saclay

- ◆ **Caroline KANNENGIESSER**,
professeure en médecine à l'Université Paris Cité - médecin généticienne française MCU-PH, département de génétique, Hôpital Bichat
- ◆ **Bernard MAÎTRE**,
professeur des universités - praticien hospitalier en pneumologie à l'Université Paris-Est Créteil Val-de-Marne

- ◆ **Cindy NEUZILLET**,
docteure en médecine à l'Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines
- ◆ **Valérie POURCHER-MARTINEZ**,
professeure des universités - praticien hospitalier à Sorbonne Université

Sciences

Prix en sciences toutes spécialités

Prix Pierre Marqueste en physique chimie

Jury 1

- ◆ **Denis BOIRON**,
professeur des universités - Institut d'optique (Laboratoire Charles Fabry) à l'Université Paris-Saclay
- ◆ **Benjamin CARBONNIER**,
professeur des universités en chimie à l'Université Paris-Est Créteil Val-de-Marne

- ◆ **Maryvonne GERIN**,
directrice de recherche à l'Observatoire de Paris
- ◆ **Anke LINDNER**,
professeure en physique à l'Université Paris Cité
- ◆ **Olivier PARISEL**,
directeur de recherche CNRS à Sorbonne Université

Jury 2

- ◆ **Anne-Lise BEAUCOUR**,
professeure des universités à CY Cergy Paris Université
- ◆ **Rachid BENNACER**,
professeur des universités et vice-président délégué en charge de la science et ingénierie à l'Université Paris-Saclay

- ◆ **Aurélia FRAYSSE**,
maîtresse de conférences et directrice adjointe déléguée à la vie universitaire de Graduate School Sciences de l'ingénieur à l'Université Paris-Saclay

Jury 3

- ◆ **Patricia ALBANESE**,
professeure des universités à l'Université Paris-Est Créteil Val-de-Marne
- ◆ **Gwenaëlle CATHELINE**,
directrice d'études à l'École pratique des hautes études au sein de l'Institut des Neurosciences Cognitives et Intégratives d'Aquitaine
- ◆ **Sébastien GAUMER**,
professeur des universités à l'Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines
- ◆ **Mario OLLERO**,
professeur des universités à l'Université Paris-Est Créteil Val-de-Marne

- ◆ **Alexandre PERY**,
directeur de la recherche et de la valorisation d'AgroParisTech et directeur de l'école doctorale ABIES à l'Université Paris-Saclay
- ◆ **Tony ROBILLARD**,
professeur des universités à l'Institut de systématique, évolution, biodiversité du Muséum national d'Histoire naturelle
- ◆ **Catherine TOURETTE-TURGIS**,
professeure titulaire de la chaire compétences et vulnérabilités à Sorbonne Université

Jury 4

- ◆ **Christophe FOUQUERÉ**,
professeur des universités en informatique à l'Université Sorbonne Paris Nord
- ◆ **Ludovic GOUDENÈGE**,
directeur de recherche CNRS au Laboratoire de Mathématiques et Modélisation d'Évry à l'Université Évry Paris-Saclay

- ◆ **Christian ROBERT**,
professeur des universités en statistiques à l'Université Paris Dauphine - PSL et membre senior IUF

Lettres et sciences humaines

Prix en lettres et sciences humaines toutes spécialités

Prix Dumont en philosophie

Prix Léopold Lacour-Harlor en littérature française

Jury 1

- ◆ **Muriel DEBIÉ**,
directrice d'études, chaire christianisme orientaux à l'École pratique des hautes études
- ◆ **Antoine PERRIER**,
chargé de recherche au CNRS et docteur à Sciences Po
- ◆ **Vincent PUECH**,
maître de conférences en histoire ancienne à l'Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines

- ◆ **Valérie TOUREILLE**,
historienne, professeure des universités en histoire médiévale à CY Cergy Paris Université
- ◆ **Chantal VERDEIL**,
professeure des universités en Histoire du monde arabe contemporain à l'Institut national des langues et civilisations orientales

Jury 2

- ◆ **Guillaume BRIDET**,
professeur des universités en littérature française à l'Université - Paris 3
- ◆ **Joëlle DUCOS**,
professeure des universités de linguistique et de philologie médiévales à Sorbonne Université
- ◆ **Mathilde LÉVÈQUE**,
maîtresse de conférences HDR en littérature à l'Université Sorbonne Paris Nord

- ◆ **Judith LYON-CAEN**,
historienne et directrice d'études à l'École des hautes études en sciences sociales
- ◆ **Thomas SZENDE**,
professeur des universités en langue et civilisation hongroise à l'Institut national des langues et civilisations orientales
- ◆ **Sophie WAUQUIER-GRAVELINES**,
professeure des universités en science du langage à l'université des Créations Paris 8

Jury 3

- ◆ **Chouckri HMED**,
professeur des universités en sociologie à l'Université Paris Cité
- ◆ **Christel MÜLLER**,
professeure des universités en histoire grecque à l'Université Paris Nanterre et membre senior de l'IUF
- ◆ **Lucia ROMO DESPREZ**,
professeure des universités de psychologie clinique et co-directrice du laboratoire EVACLIPSY à l'université Paris Nanterre

- ◆ **Mélanie ROUSTAN**,
maîtresse de conférences en ethnologie, anthropologie sociale et culturelle au Muséum national d'Histoire naturelle
- ◆ **Mahamet TIMÉRA**,
professeur des universités en sociologie à l'Université Paris Cité
- ◆ **Réjane VALLÉE**,
professeure des universités en sociologie à l'Université d'Évry Paris-Saclay

Prix Benabou en histoire moderne de France ou de la région parisienne

- ◆ **Reynald ABAD**,
professeur des universités en histoire moderne à Sorbonne Université
- ◆ **Anne CONCHON**,
professeure des universités en histoire moderne à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne
- ◆ **Jean-Marie LE GALL**,
professeur des universités en histoire moderne à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne
- ◆ **Guy-Michel LEPROUX**,
directeur d'études de la Section des Sciences Historiques et Philologiques à l'École pratique des hautes études

- ◆ **Liliane PEREZ**,
professeure des universités en histoire moderne à l'Université Paris Cité
- ◆ **François PERNOT**,
professeur des universités en histoire moderne à CY Cergy Paris Université
- ◆ **Olivier PONCET**,
professeur en histoire des institutions, diplomatique et archivistique modernes à l'École nationale des chartes
- ◆ **Jean-Paul ZUÑIGA**,
directeur d'études à l'École des hautes études en sciences sociales

Prix Jean Royère en arts visuels (arts plastiques, arts appliqués et arts décoratifs)

- ◆ **Thierry DUFRÊNE**,
professeur des universités et directeur du Centre de Recherche en Histoire de l'Art et Histoire des Représentations à l'université Paris Nanterre
- ◆ **Rossella FROISSART**,
directrice d'études à l'École pratique des hautes études
- ◆ **Rémi LABRUSSE**,
professeur des universités à l'École des hautes études en sciences sociales
- ◆ **Sokoanthea PHAY**,
professeure des universités en histoire et théorie de l'art à l'Université des Créations Paris 8
- ◆ **Evanghelia STEAD**,
professeure des universités de littérature comparée et culture de l'imprimé, spécialiste des rapports entre littérature et image à l'Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines
- ◆ **Damien ZANONE**,
professeur des universités de littérature française du 19^e siècle à l'Université Paris-Est Créteil Val-de-Marne

Prix André Topia en études modernistes anglophones

- ◆ **Thomas CONSTANTINESCO**,
professeur des universités en littérature américaine à Sorbonne Université
- ◆ **Frédéric REGARD**,
professeur émérite en littérature anglaise à Sorbonne Université
- ◆ **Benoît TADIÉ**,
professeur des universités en littérature américaine à l'Université Paris Nanterre

Prix en pharmacie toutes spécialités

- ◆ **Elias FATTAL**,
professeur des universités en pharmacotechnie
à l'Université Paris-Saclay
- ◆ **Pascale GAUSSEM**,
professeure des universités en hématologie
à l'Université Paris Cité

- ◆ **Erwan POUPON**,
professeur des universités et chercheur
au sein de l'équipe Chimie des substances
naturelles du laboratoire Biomolécules à
l'Université Paris-Saclay
- ◆ **Michel VIDAL**,
pharmacien et professeur des universités en
chimie à l'Université Paris Cité

Prix Seligmann contre le racisme

- ◆ **Julie BENETTI**,
rectrice de la région académique Île-de-France,
rectrice de l'académie de Paris, chancelière des
universités de Paris et d'Île-de-France
- ◆ **Fatima BESNACI-LANCOU**,
historienne et écrivaine, lauréate du prix
Seligmann en 2005
- ◆ **Alain CHOURAQUI**,
Président-Fondateur de la Fondation du
Camp des Milles-Mémoire et Education
- ◆ **Bruno FULDA**,
ingénieur général des ponts, des eaux et des
forêts
- ◆ **Méline FULDA**,
consultante en gouvernance à la Banque
mondiale

- ◆ **Pierre JOXE**,
ancien ministre de l'intérieur et président de
la Fondation Seligmann
- ◆ **Yvette ROUDY**,
ancienne ministre des droits de la femme
- ◆ **Philippe SCHIL**,
ingénieur général des Mines
- ◆ **Guy SNANOUDJ**,
secrétaire général de l'Institut Paul Delouvrier
- ◆ **Nathalie TEHIO**,
présidente de la Ligue des droits de l'Homme
- ◆ **Christian VIGOUROUX**,
Conseiller d'Etat, membre du Conseil supérieur
de la magistrature

Prix Fénéon

- ◆ **Julie BENETTI**,
rectrice de la région académique Île-de-France,
rectrice de l'académie de Paris, chancelière des
universités de Paris et d'Île-de-France
- ◆ **Thomas AUGAIS**,
écrivain, lauréat du prix littéraire Fénéon 2013
- ◆ **Youness BOUSENNA**,
écrivain, lauréat du prix littéraire Fénéon 2024
- ◆ **Pascal COMMÈRE**,
écrivain
- ◆ **Marc DESGRANDCHAMPS**,
peintre
- ◆ **François-Marie DEYROLLE**,
éditeur d'ouvrages d'art
- ◆ **Jean-Philippe DOMEcq**,
romancier et essayiste
- ◆ **Christian DOUMET**,
écrivain et professeur

- ◆ **Pierre GENOUVRIER**,
artiste, lauréat du prix artistique 2024
- ◆ **Nadia GHIAÏ-FAR**,
peintre, lauréate du prix artistique Fénéon 2002
- ◆ **Francine de MARTINOIR**,
écrivaine
- ◆ **Didier OTTINGER**,
directeur adjoint MNAM - Centre Pompidou
- ◆ **Jérôme PRIEUR**,
écrivain, cinéaste
- ◆ **Elodie RAHARD**,
directrice d'édition dédiée aux écrits d'artistes
- ◆ **Philippe RENONÇAY**,
écrivain, romancier
- ◆ **Dominique VIART**,
écrivain, critique littéraire et professeur

Prix Henri Hertz

- ◆ **Julie BENETTI**,
rectrice de la région académique Île-de-France,
rectrice de l'académie de Paris, chancelière des
universités de Paris et d'Île-de-France
- ◆ **Olivier BEAUD**,
agrégé de droit public, membre de l'Institut
Universitaire de France
- ◆ **Antoine COMPAGNON**,
membre de l'Académie française et président
du conseil scientifique de la Bibliothèque
nationale de France, ancien professeur au
Collège de France

- ◆ **Béatrice DIDIER**,
professeure émérite à l'École normale supérieure
- ◆ **Jean-Frédéric SCHAUB**,
directeur d'études, directeur du Labex TEPSIS,
l'École des hautes études en sciences sociales
- ◆ **Dominique SCHNAPPER**,
ancien membre du Conseil Constitutionnel et
directrice de recherche à l'École des hautes
études en sciences sociales

Prix Pierre et Yvette Roudy

- ◆ **Julie BENETTI**,
rectrice de la région académique Île-de-France,
rectrice de l'académie de Paris, chancelière des
universités de Paris et d'Île-de-France
- ◆ **Yvette ROUDY**,
ancienne ministre des droits de la femme
- ◆ **François-Xavier BORREL**,
comédien
- ◆ **Didier CARAMALHO**,
journaliste culturel
- ◆ **Marie-Laure COQUELET**,
professeure des universités en droit, ancien
vice-chancelier des universités de Paris
- ◆ **† Françoise DURAND**,
professeure de lettres, retraitée
- ◆ **Adel KEGNIKE**,
commercial CSE

- ◆ **André LUCAS**,
professeur agrégé de grammaire, ancien
maire adjoint de Lisieux, retraité
- ◆ **Patricia MAMET-RIONDET**,
professeure de science politique, ancien
membre du Conseil économique, social et
environnemental
- ◆ **Marie-Claire PAPONNAUD**,
ancienne directrice d'études - PRISMA Presse
- ◆ **Patricia RICHARD**,
professeure de théâtre et metteuse en scène
- ◆ **Céline SALDOU**,
Proviseure
- ◆ **Jean-Pierre SALDOU**,
retraité de la Police nationale





RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Vous aussi,
rejoignez l'histoire.

Soutenez le rayonnement universitaire français.

Plus d'informations :

prix.chancellerie@ac-paris.fr

www.ac-paris.fr / www.sorbonne.fr